



ANALYSE DES DYNAMIQUES INDUITES PAR LE FLUX DE POPULATIONS DÉPLACÉES

DÉPARTEMENTS DE BOUNA, DOROPO, TÉHINI (BOUNKANI) ET KONG (TCHOLOGO)

Indigo-Côte d'Ivoire

Septembre 2023

CHERCHEURS PRINCIPAUX :
Ghislain Ecráh Eza
Patricia Mun Bleu

Commanditaire :
Equal Access International



ANALYSE DES DYNAMIQUES INDUITES PAR LE FLUX DE POPULATIONS DÉPLACÉES

DÉPARTEMENTS DE BOUNA, DOROPO, TÉHINI
(BOUNKANI) ET KONG (TCHOLOGO)

Indigo-Côte d'Ivoire

Septembre 2023

CHERCHEURS PRINCIPAUX :

Ghislain Ecréh Eza

Patricia Mun Bleu

Commanditaire :

Equal Access International

Ce produit de recherche a été rendu possible grâce au soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), dans le cadre de l'accord de coopération de l'USAID n° 72062421CA00002. Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Abidjan Cocody 2 Plateaux ENA St Jacques

Photo de couverture : Personnes marchant au bord de la route entre Bouna et Doropo.

Toutes les photos : crédit Equal Acces International sous CC BY-NC-SA 4.0.

ISBN 978-1-964458-03-8

TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations.....	4
Résumé exécutif	5
Recommandations principales	7
Contexte et justification.....	9
Méthodologie et acteurs rencontrés.....	10
1. Les dynamiques dans la région du Bounkani.....	11
1.1 Les effets collatéraux multiples de la crise sécuritaire au Burkina Faso.....	11
1.2 Pluralité des parcours et stratégies migratoires	11
1.2.1 Des parcours migratoires en fonction des origines culturelles et des rapports de force entre les parties en conflit.....	11
1.2.2 Stratégies migratoires en fonction de la trajectoire migratoire.....	14
1.3 Accompagner l'intégration des demandeurs d'asile : mécanismes développés par les communautés d'accueil et les populations déplacées.....	14
1.4 Les objets et sources de tensions potentiels ou manifestes au niveau intracommunautaire, intercommunautaire ou avec l'administration	15
1.5 Effets perçus de l'afflux massif de déplacés sur les services sociaux de base	18
1.6 Les risques perçus d'infiltration des groupes extrémistes violents et les activités illicites	19
1.7 Les initiatives en cours, et les pistes de solutions et les modalités de leur mise en œuvre	20
2. Quelles sont les spécificités du département de Kong ?	22
2.1 Une migration soumise à des contraintes	22
2.1.1 Facteurs géographiques et démographiques	22
2.1.2 Les facteurs historiques	22
2.2 Profil des demandeurs d'asile dans le département de Kong et les logiques des migrations vers ce département	22
2.3 Accompagner l'intégration des demandeurs d'asile : mécanismes développés par les communautés d'accueil.....	23
2.4 Un risque élevé d'émergence de conflits de cohabitation.....	23
3. Quelques implications programmatiques et pistes d'entrée pour l'action ?	24
3.1 Au Conseil National de Sécurité.....	24
3.2 Pour le projet Résilience pour la Paix.....	25
Au niveau de la gestion des ressources naturelles	25
Au niveau du volet gouvernance	25
Au niveau des médias	25
3.3 Points d'entrée pour des actions : Que retenir et quoi faire dans les localités d'intervention du projet Résilience pour la Paix ?	26



LISTE DES ABBRÉVIATIONS

CCM	Cellule Civilo Militaire
CPD	Comité Permanent de Dialogue
CNS	Conseil National de Sécurité
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
GEV	Groupes d'Extrémistes Violents
HCR	Haut Commissariat pour les Réfugiés
IED	Engins Explosifs Improvisés
NRM	Gestion des Ressources Naturelles
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International
VDP	Volontaires pour la Défense de la Patrie

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1	Carte des régions et villes du nord de la Cote d'Ivoire	6
Diagramme 1	Le nombre de personnes qui auraient franchi la frontière pour trouver refuge sur le territoire ivoirien	9
Diagramme 2	Effets induits par l'arrivée des personnes déplacées	10
Diagramme 3	Interactions avec les communautés	12
Diagramme 4	Effets induits par l'arrivée des personnes déplacées	15
Diagramme 5	Bénéfices perçus de la présence des personnes déplacées dans la région de Bounkani	18
Diagramme 6	Stratégie migratoire des éleveurs déplacés : comment arriver ?	21



Résumé exécutif



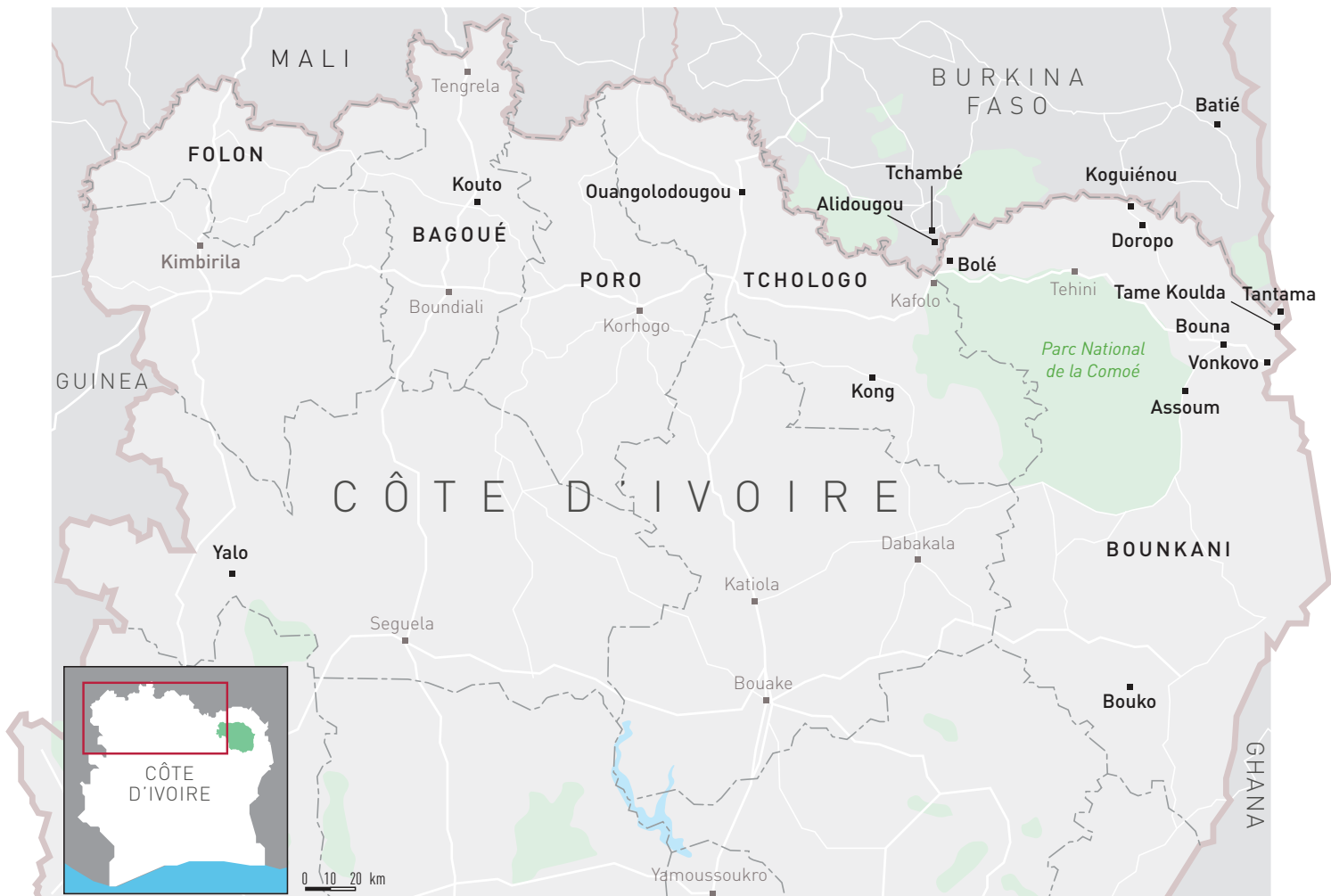
Depuis 2022, le nord de la Côte d'Ivoire fait face à une arrivée massive de populations fuyant les affrontements entre groupes djihadistes et groupes d'auto-défense au Burkina Faso. L'arrivée de ces populations dans les régions du Bounkani et du Tchologo génère de nouvelles dynamiques et pose d'importants défis. Cette étude, menée en mai et juin 2023, met en évidence ces dynamiques et permet de mieux les comprendre. Il en ressort que ces arrivées massives posent des risques sanitaires, et ajoutent une pression sur les ressources naturelles et les infrastructures socioéconomiques de base. Elles posent également des défis autour des opportunités économiques existantes et, de manière générale, quant à la cohabitation. Il y a également des risques de développement de phénomènes sociaux qui touchent les enfants et les femmes.

Les localités d'accueil font face à des défis importants en termes de disponibilité et d'accès sur le long terme aux infrastructures socioéconomiques, telles que les centres de santé, les logements, l'accès à l'eau potable et aux ressources alimentaires, la gestion du bétail, et la gestion des flux et des risques sécuritaires. Cette crise intervient dans des contextes qui ont été confrontés, au cours des dix dernières années, à de conflits violents liés à l'occupation des terres. Ces conflits ont fortement affecté les relations de cohabitation et généré des ressentiments dans les relations inter et intracommunautaires. La gestion de ces défis a aussi créé des ressentiments vis-à-vis de la figure de l'État et de ses représentants.

Face aux différents défis, les communautés hôtes et les communautés déplacées ont développé des réponses pour réduire les risques. Pour les déplacés, la principale réponse est de développer des parcours et des stratégies migratoires qui tiennent compte de la proximité culturelle, des habitudes des communautés hôtes en matière d'activités économiques, du niveau d'exposition au risque sécuritaire, du niveau d'acceptabilité de l'étranger et de se distiller à petite échelle dans les villages et campements de manière à éviter d'exercer des pressions fortes sur les ressources déjà limitées et disputées. Cette stratégie a

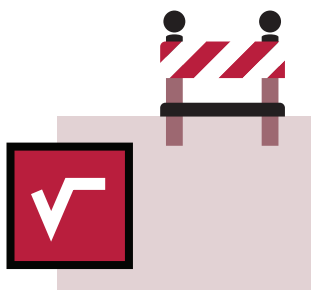
conduit un nombre important de demandeurs d'asile à se diriger vers des localités éloignées des frontières. Quant aux communautés hôtes, elles assistent au mieux, ceux qu'elles considèrent comme des parents, tout en gardant à l'esprit que leur accueil posera à court, moyen et long termes d'énormes défis de cohabitation si des mesures d'anticipation ne sont pas développées et accompagnées. Pour tenter de prévenir ou de proposer des réponses à ces risques perçus, cette étude propose une analyse détaillée et un ensemble de recommandations au Conseil National de Sécurité (CNS) et au projet Résilience pour la Paix (R4P).

Carte 1: carte des régions et villes du nord de la Côte d'Ivoire

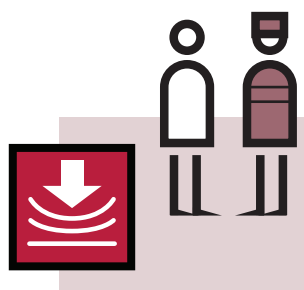


Recommandations principales

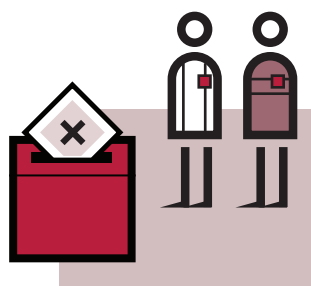
Au CNS et au gouvernement



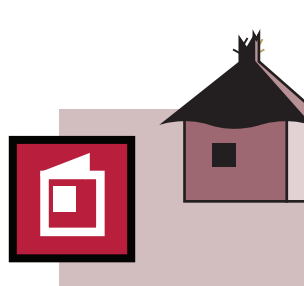
Renforcer la surveillance aux frontières et le contrôle des demandeurs d'asile en mettant en place des centres d'enregistrement à l'arrivée et en adaptant les mécanismes de veille et d'alerte au contexte sécuritaire actuel.



Les cellules de coordination des actions humanitaires doivent intégrer les structures de développement afin de questionner et analyser dès maintenant les défis à moyen et long terme. Cette coordination permettrait de calibrer les interventions actuelles afin qu'elles anticipent et posent les bases d'un renforcement durable de la résilience communautaire.

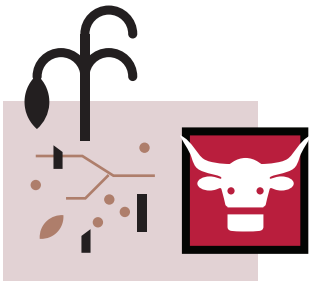


Les élus locaux doivent être associés afin que leurs plans de développement pour les années à venir tiennent compte de ces nouvelles dynamiques. Ceci contribuera aussi à ce que les communautés hôtes développent des stratégies de cohabitation pacifique dans les régions.



Au-delà du site de transit dont les capacités d'accueil sont limitées, mettre en place un programme d'urgence humanitaire pour soutenir les efforts des communautés hôtes. Ce programme contribuerait à éviter d'exacerber les fragilités existantes, à ne pas exposer davantage les localités, et à prévenir le développement de terreaux fertiles pour les groupes extrémistes. Les exemples suivants pourraient aider à réduire la vulnérabilité des communautés et à améliorer l'image de l'État : la construction ou la réhabilitation de logements dans les localités éloignées des centres de transit, la réalisation de forage, l'amélioration des centres de santé et des capacités d'accueil des écoles, etc.

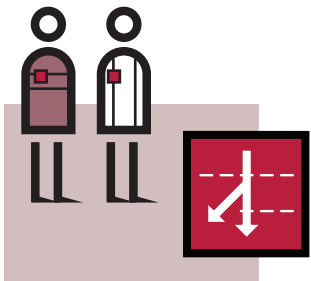
Au projet Résilience pour la Paix



Prévenir les conflits liés aux dégâts de culture en appuyant la construction de parc à bétail dans les villages qui ont accueilli un nombre important de bœuf. Engager la réflexion avec les communautés hôtes sur la nécessité de dédier des espaces à des utilisations spécifiques. Celles-ci pourraient établir, de façon consensuelle, des plans de zonage.



Accompagner un partenariat entre les éleveurs et les agriculteurs pour la fabrication d'engrais organique pour les femmes qui sont en association.



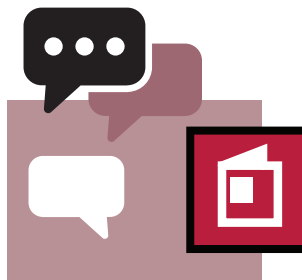
Accompagner les leaders communautaires dans la mise en place d'un cadre de réflexion et de prise de décision permanent et inclusif.



Dans le cadre des activités du Comité Permanent de Dialogue (CPD) de Kong, le projet pourrait initier, de façon symbolique, des journées d'accueil des demandeurs d'asile qui impliqueraient les cadres et les élites politiques. Ce comité pourrait constituer un instrument de facilitation et de plaidoyer pour solliciter plus de flexibilité de la part des communautés hôtes.



L'ensemble de ces actions doivent être accompagnées de campagnes de sensibilisation avant, pendant et après.



En raison des risques perçus d'instrumentalisation politique de la situation des demandeurs d'asile, il y a urgence à initier des campagnes d'informations, sensibilisation et de promotion du vivre ensemble dans les différentes langues locales. Ces messages doivent tenir compte de la sensibilité de chaque contexte.



Mettre en place un mécanisme qui permet de déconstruire rapidement les fakes news.



Contexte et justification

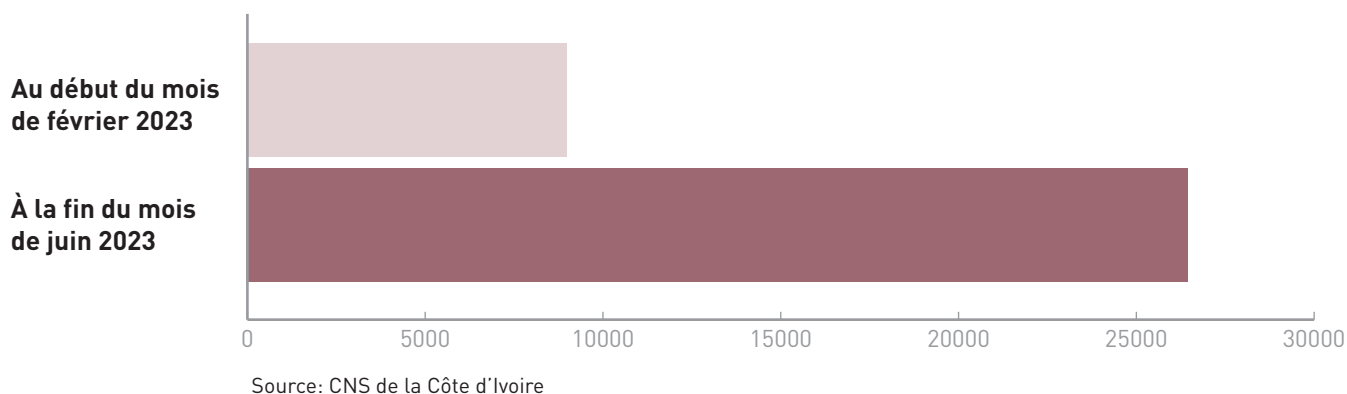
Les offensives lancées par les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), dans le Sud et le Sud-Ouest du Burkina Faso contre les Groupes d'Extrémistes Violents (GEV) se sont multipliées depuis la fin de l'année 2022. En réponse, les attaques des GEV contre les positions des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les populations civiles (qu'ils accusent de complicité) ont fortement détérioré la situation sécuritaire le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire. C'est ce climat d'insécurité qui a contraint de nombreuses populations à affluer vers les régions frontalières ivoiriennes. Selon les chiffres annoncés par le CNS de la Côte d'Ivoire, au début du mois de février 2023, près de 9 000 personnes auraient franchi la frontière pour trouver refuge dans les départements de Ouangolodougou, Kong, Téhini, Doropo et Bouna ¹. A la fin du mois de juin 2023, le HCR estimait ce nombre de demandeurs d'asile à 26464 ². "The main reasons for the departure of asylum seekers from Burkina Faso and Mali are armed conflicts / generalized insecurity, threats, intimidation, and attacks by non-state armed groups in the villages ³."

À ce jour, la situation présente des risques de conflits et de détérioration de la situation sécuritaire. Il y a plus particulièrement des risques liés à la cohabitation communautaire, qui est déjà fortement affectée par les luttes foncières et les crises, parfois violentes, autour de l'accès aux ressources naturelles. Dans la région du Bounkani, les demandeurs d'asile d'origine peulh arrivent avec d'importants cheptels

de bœufs. Leur cohabitation avec les agriculteurs Lobi et les autres éleveurs commence déjà à générer des tensions et exacerber les ressentiments réciproques entre ces populations. Les communautés hôtes et les autorités administratives craignent que cette situation déclenche des conflits ouverts, avec des risques importants d'infiltration des GEV et le développement de trafics et activités illicites divers. Plusieurs dispositifs d'enregistrement des déplacés sont mis en place par les organisations internationales et le CNS afin d'assurer un meilleur contrôle des personnes, de réduire les risques d'infiltration et de proposer des réponses adaptées à leurs besoins et à ceux des communautés hôtes. Toutefois, ces dispositifs et la communication officielle autour de la présence des déplacés semblent ne pas atténuer les inquiétudes multiformes, amplifiées par des rumeurs, dans les localités d'accueil.

Afin de comprendre les risques de conflits et de favoriser une meilleure intégration des populations déplacées dans les communautés d'accueil, ce travail de recherche a documenté les risques perçus et/ou manifestes et les solutions envisageables. Ce travail s'est concentré sur les départements de Bouna, Doropo, Téhini et Kong. La première partie du rapport présente la situation dans la région du Bounkani, la seconde expose les dynamiques propres au département de Kong, et la dernière discute des implications programmatiques et des pistes d'actions possibles.

Diagramme 1 : le nombre de personnes qui auraient franchi la frontière pour trouver refuge sur le territoire ivoirien



¹ Rapport de la réunion du Conseil National de Sécurité du 02 février 2023.

² Dashboard Situation des demandeurs d'asiles au Nord 11 juin 2023 FR.pdf UNHCR.

³ [UNHCR Cote d'Ivoire, 2023].

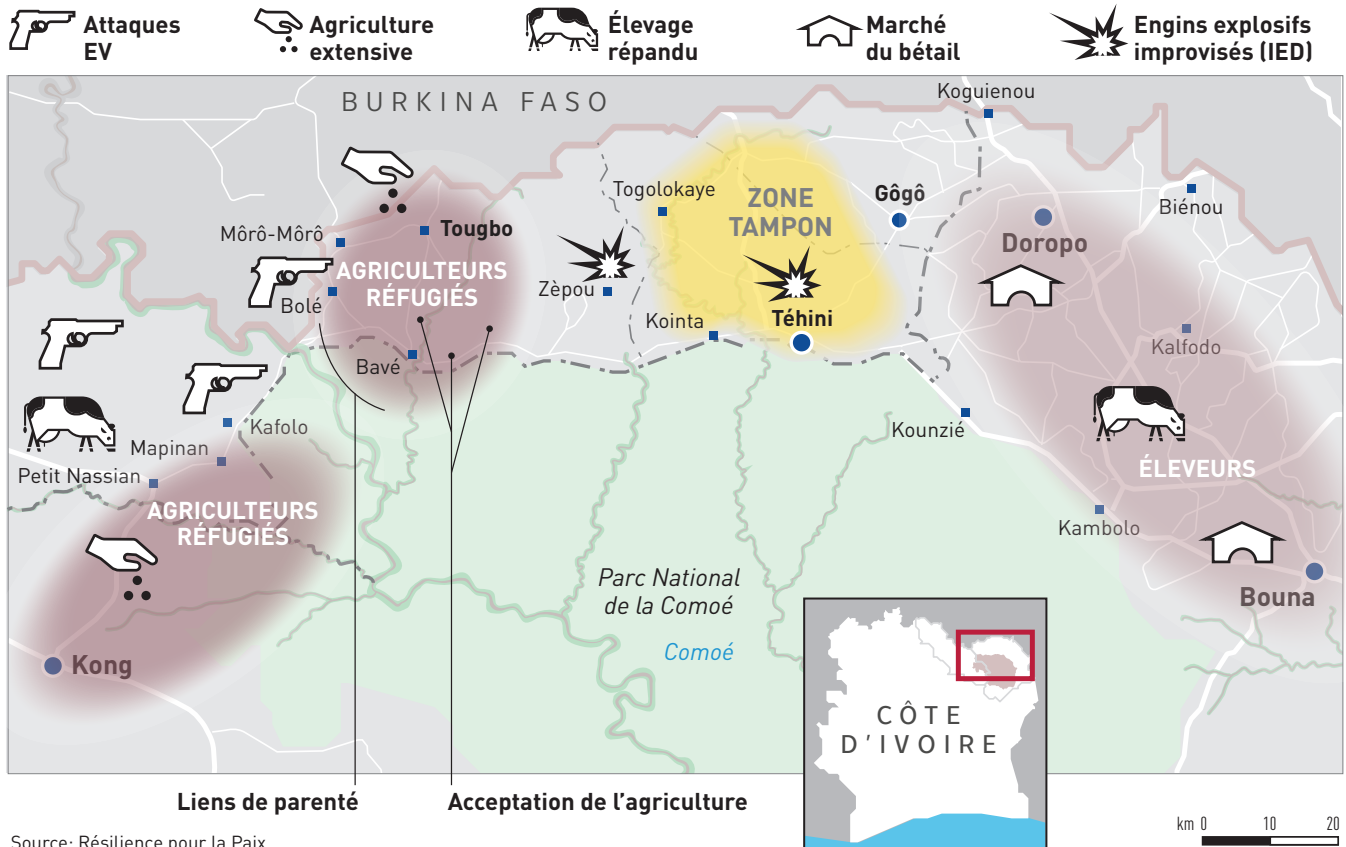
Méthodologie et acteurs rencontrés

Cette étude s'est concentrée sur les localités de Bouna, Doropo et Tougbo (Bouankani) et Kong (Tchologo), qui sont principalement citées comme ayant accueilli le plus grand nombre de déplacés. Pour un nombre important de déplacés, Bouna, Doropo et Tougbo n'ont constitué que la première étape de leur trajet. L'un des objectifs de cette étude consiste donc à identifier et comprendre les raisons qui ont motivé ces nouvelles migrations. De façon spécifique, il est question de comprendre les raisons qui ont poussé les communautés d'accueil à les orienter, ou celles des populations déplacées à s'orienter elles-mêmes vers de nouvelles localités. Ce travail de recherche a également observé les dynamiques générées par les installations et les départs, ainsi que les perceptions des communautés d'accueil quant aux arrivées et départs des déplacés. Les localités vers lesquelles les déplacés se sont dirigés sont entre autres : Bouko, Assoum 1, Assoum 2, Yalo et Panzarani, et Niandégué, dans le département de Bouna et Niamoué, dans le département de Doropo. Dans le département de Kong, les déplacés se sont maintenus, de gré ou de force, dans les premières localités qui les ont accueillis. La plupart d'entre eux a été redirigée vers les campements qui dépendent des villages hôtes.

En fonction des dynamiques à l'œuvre, et des contraintes liées à la disponibilité des acteurs et au temps, l'équipe de recherche s'est concentrée sur certaines localités secondaires et a cherché à documenter les différentes stratégies migratoires et comment elles ont participé à leur accueil et leur intégration.

Les données de cette étude procèdent d'observations directes faites sur le terrain et d'entretiens individuels formels et informels. Le panel de personnes rencontrées couvre un large éventail de parties prenantes à l'accueil et à la prise en charge des déplacés : autorités administratives et coutumières, communautés hôtes, leaders communautaires Peulhs, Lobi, Komonon, Loron et Koulango et les populations déplacées. Cette collecte de données a été effectuée dans les localités de Bouna, Doropo, Bouko, Danoa, Tougbo, Bolé, dans la région du Bouankani. Et à Sahandalla, Lêgba, Sikolo et Kong pour ce qui est du département de Kong. Ce sont au total plus de 150 personnes qui ont été interviewées dans le cadre de cette étude. À la différence des départements de Doropo, Bouna et Téhini, l'arrivée des déplacés dans le département de Kong est plus récente. Le pic des migrations a eu lieu en mai et juin 2023.

Diagramme 2 : effets induits par l'arrivée des personnes déplacées



Source: Résilience pour la Paix



1 Les dynamiques dans la région du Bounkani

1.1 Les effets collatéraux multiples de la crise sécuritaire au Burkina Faso

Le déplacement de populations du Burkina Faso vers le nord de la Côte d'Ivoire résulte de trois situations fortement liées. D'abord, un groupe de déplacés, composé pour l'essentiel de membres de la communauté Peulhe a pris la route de l'exil parce qu'estimant être la cible des groupes d'auto-défense : les Volontaires pour la Défense de la Patrie et les Koglweogo (chasseurs traditionnels) :

« Quand le président a décidé d'armer les civils, tous les peulhs sont devenus des cibles partout dans le Burkina surtout dans les zones où il y a déjà eu des attaques. Les VDP ont commencé à viser les Peulhs parce que partout on dit que peulh c'est djihadiste. On dit que s'il y a eu des attaques et puis vous êtes encore là c'est que vous êtes avec eux. Quand tu es peulh, en même temps on te considère comme un djihadiste. »

Il semble cependant, comme le corroborent de nombreuses personnes dans les localités de Bouna et Danoa, qu'il y a deux vagues distinctes de déplacés d'origine peulhe. D'une part, il s'agit de membres de la communauté Peulh qui sont récemment arrivés du Burkina Faso pour se mettre à l'abri, après avoir subi les exactions des groupes d'autodéfense dans leurs villages. Cette vague semble moins importante en termes de nombre de personnes que la seconde, également composée de membres de la communauté Peulhe et qui, par anticipation, a, beaucoup plus tôt, entamé sa migration pour se préserver d'une éventuelle expansion des attaques :

« C'est vrai qu'il y a certain qui ont perdu des parents. On a tué leurs parents devant eux. Mais la plupart de ceux qu'on a reçu ici-là ont pris la route avant que ça n'arrive chez eux parce qu'ils savaient que si ça arrivait chez eux, ils n'allaient plus pouvoir partir. Quand tu as appris ce qui s'est passé à côté de toi et que tu sais qu'après ça risque d'arriver chez toi, tu cherches à aller ailleurs. »

En dehors de ces deux vagues distinctes, on remarque deux autres épisodes de déplacement qui concernent d'autres communautés. Ces déplacements font suite à une riposte des groupes djihadistes face aux offensives des FDS burkinabè et leurs supplétifs VDP et Kolwego :

« Quand les VDP sont venus, ils ont recruté les jeunes des autres ethnies. Il y a les jeunes Mossi, Lobi, Dogossè qui sont rentrés dans leur groupe. Eux ils passent quelque temps, ils vous donnent des fusils et puis ils continuent. Donc quand les groupes djihadistes ont riposté pour défendre les peulhs qui étaient traqués par les VDP, tous ceux qui ont collaboré avec eux aussi étaient visés. »

Cette situation a provoqué une première vague de migration de communautés autre que Peulh. C'est le cas du village d'Alidoukou (Burkina Faso), où la quasi-totalité de la population a trouvé refuge à Bolé (Côte d'Ivoire). Aussi, le recrutement forcé de jeunes par les VDP pour étoffer leur effectif et la saisie de leurs biens a contraint bon nombre d'entre eux à prendre le chemin de l'exil :

« Les VDP ont commencé à enrôler les jeunes de force dans tous les villages où ils passent. Puisque ceux qui les ont créés ne peuvent pas tout leur donner, quand le président a annoncé la réquisition de tout ce qui est nécessaire pour mener le combat contre les djihadistes, les VDP ont commencé à mettre la main sur les biens des gens. Les animaux, les productions agricoles, les motos et tout ça. Là ce n'était plus une histoire de Peulh hein. »

Les populations déplacées ont ainsi fait le choix de suivre des parcours migratoires différents :

« Je ne sais pas si Peulh et puis Mossi, et puis Dogossè et puis Lobi qui sont quittés au Burkina peuvent vivre ensemble parce que chacun voit l'autre en son ennemi. Si tu vois qu'on n'a pas pris les mêmes routes, c'est pour ça. Et puis renseignez-vous, tous les peulhs qui sont rentrés par Tougbô là, ils ont continué ailleurs. »

1.2 Pluralité des parcours et stratégies migratoires

En fonction de leur origine ethnoculturelle, les déplacés ont suivi différents parcours migratoires et développé diverses stratégies.

1.2.1 Des parcours migratoires en fonction des origines culturelles et des rapports de force entre les parties en conflit

⁴ Entretien avec déplacé Peulh à Bouna.

⁵ Entretien avec déplacé Peulh à Bouna.

⁶ Focus group avec personne déplacée à Tougbô.

⁷ Entretien avec personne déplacée à Tougbô.

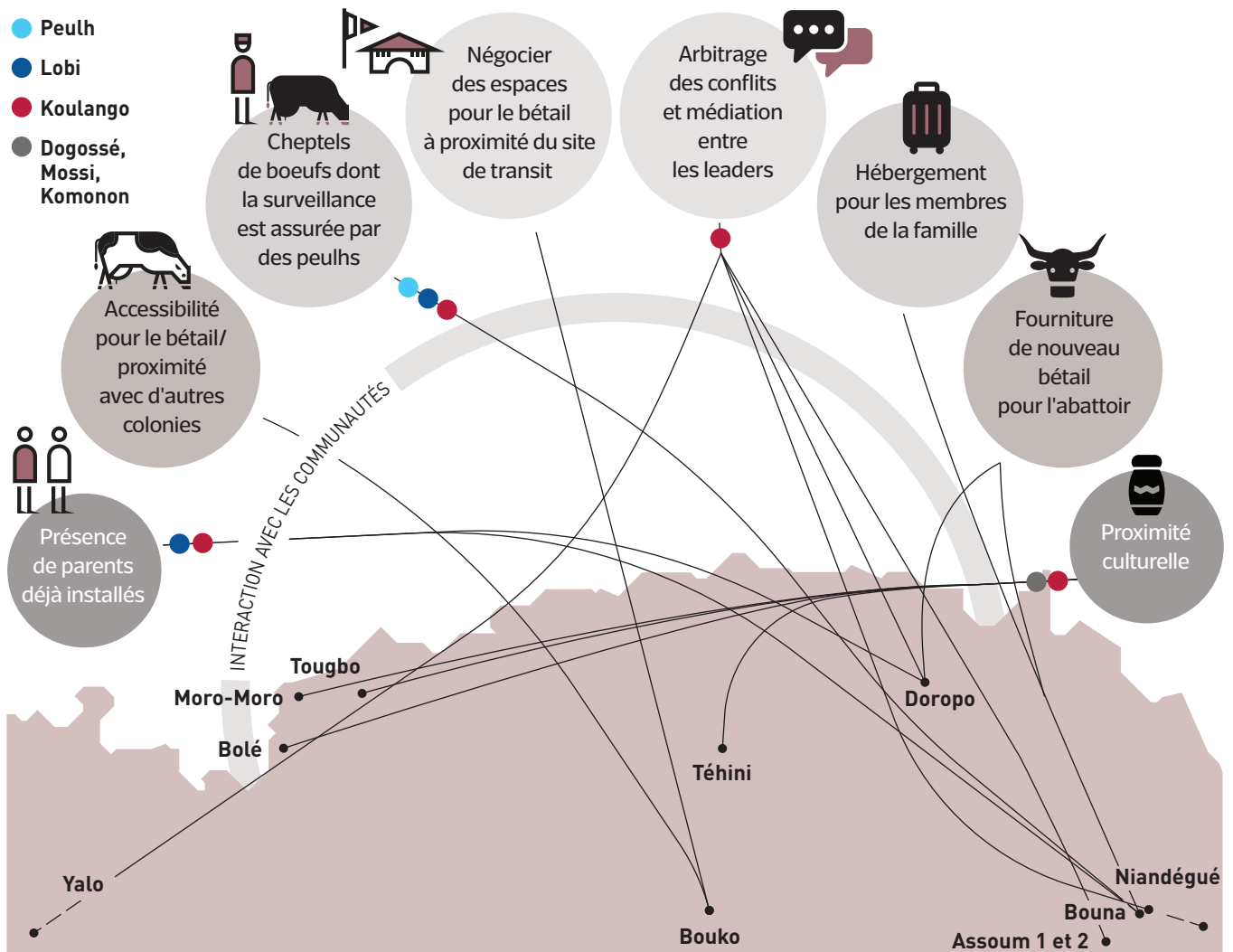
⁸ Entretien avec personne déplacée à Tougbô.

Les parcours migratoires diffèrent entre les communautés Peulhs et les autres communautés. Afin de ne pas transposer sur le territoire ivoirien des ressentiments nés de leur difficile cohabitation au Burkina Faso, les déplacés ont suivi différents parcours migratoires. Partis du sud-ouest et du sud du Burkina Faso, les Peulhs se sont orientés, avec leurs bétails, vers le département de Doropo, plus proche. Une vague importante a choisi de rejoindre la ville de Bouna en longeant la frontière ivoiro-burkinabè jusqu'à atteindre Vonkoro, l'un des villages frontaliers avec le Ghana. Quelques-uns, qui avaient déjà établi des contacts avec des parents, se sont installés dans la sous-préfecture de Niandégoué. Les autres ont poursuivi leur parcours jusqu'à Bouna espérant s'y établir. Pour acheminer leurs cheptels de bœufs, ils se sont appuyés sur un réseau de passeurs qui s'est développé le long de la frontière ivoiro-burkinabè à la faveur de la situation sécuritaire :

« Il y a un monsieur à Batié. Il est dans les VDP. Il a aidé beaucoup de Peulhs à sortir avec leurs animaux. Quand tu veux sortir du pays, tu vas le voir. Tu payes quelque chose. Toi tu prends la route pour aller les attendre quelque part. Il confie tes animaux à ses fils, qui les accompagnent jusqu'à Kpèrè et puis tu les récupères pour continuer la route. [...] Il y en a qui ont fait deux semaines en route avant d'arriver ici. »⁹

Un itinéraire sécurisé partant de Batié en passant par Tanta, Kpèrè, Tame Koulou, Massiou a permis à de nombreux propriétaires de bœufs de rallier Vonkoro, et d'exfiltrer d'importants troupeaux de bœufs : « Tu te débrouilles pour arriver à Kpèrè pour attendre tes bœufs pour continuer avec eux toi-même. Dans une situation comme ça là, qui va laisser toute sa richesse à quelqu'un. »¹⁰

Diagramme 3 : interactions avec les communautés



⁹ Entretien avec leader Peulh à Bouna.

¹⁰ Entretien avec leader Peulh à Bouna.



Plusieurs raisons expliquent le choix des départements de Bouna et Doropo. Tout d'abord, la représentativité de la communauté Peulh dans ces deux départements. Du fait de la longue tradition de transhumance, le nord Est de la Côte d'Ivoire concentre une importante communauté Peulh. Il est donc plus facile d'y trouver un parent anciennement installé et bien intégré. Ensuite, en dépit des ressentiments et de tous les conflits qui ont pu subvenir entre agriculteurs Lobi et éleveurs Peulhs, l'élevage reste une activité socialement acceptée dans cette partie du pays. Il y a un intérêt partagé autour de cette activité. Ces dernières années, fort est de constater qu'en plus des Peulhs, les Lobi, Koulango, les Malinkés et même les fonctionnaires et agents de l'Etat en service dans cette partie du pays disposent d'importants cheptels de bœufs dont la surveillance est assurée par des Peulhs :

« Aujourd'hui dans la région du Bounkani on ne peut pas dire que l'élevage c'est une histoire de Peulh seulement. Tout le monde, Koulango, Malinké, Lobi, tout le monde a bœuf et tout le monde utilise les Peulhs pour les surveiller. ¹¹ »

Enfin, pour certains, les imaginaires et ressentiments autour de la figure Peulhe sont plus forts dans le département de Kong. Ils estiment que dans le département de Kong, plusieurs villages sont ouvertement opposés à l'installation de Peulhs ou, à défaut, exercent un contrôle fort sur cette communauté. À l'inverse, dans la région du Bounkani, la communauté Peulhe est plus acceptée et bénéficie d'une plus grande confiance des autorités locales, en dépit des épisodes de violence induits par les conflits éleveurs agriculteurs. Aussi, la communauté Peulh a un soutien fort des Koulango, propriétaires terriens. Même si leur arrivée est perçue par les communautés Lobi comme un risque d'exacerbation des tensions éleveurs-agriculteurs, le Bounkani offre à la communauté Peulhe plus de chance d'être acceptée et installée. À Doropo, l'arrivée de « nouveaux » Peulh, avec leurs bétails, est perçue par les responsables du parc à bœuf de la localité comme une opportunité :

« Nous on est content qu'il y ait beaucoup de bœufs. Ça va aider à relancer la production de viande. Habituellement on tue 1500 bœufs par an. Mais l'année dernière, on n'a fait à peine 750 têtes de bœuf parce que c'était difficile de s'approvisionner au Burkina ou au Mali à cause de la situation sécuritaire. ¹² »

Dans le département de Doropo, les sous-préfectures de Danoa et Niamoué ont accueilli un nombre important de Peulh. En plus des raisons citées plus haut, trois autres logiques ont motivé le choix de ces destinations. Il s'agit en premier, de la recherche d'espace pour les bœufs. A l'échelle du département de Bouna, Bouko est perçue comme l'une des localités qui offre plus de facilité en termes de parcage et de pâture des bœufs :

« Le Peulh commence toujours par chercher en premier lieu un endroit où ses bœufs seront bien installés et en sécurité avant de chercher place pour sa famille. Ici à Bouko, on a dédié des endroits pour les bœufs. Tu peux faire un parc et les faire se promener sans problème. ¹³ »

En second lieu, s'installer dans la sous-préfecture de Bouko est une stratégie pour maximiser ses chances d'être parmi les premiers occupants du camp de transit en construction par l'Etat de Côte d'Ivoire pour les demandeurs d'asile. De plus, pour ceux dont le parcage des troupeaux de bœufs a été accepté par les communautés, cela présente l'avantage d'avoir son élevage à proximité : « Le camp est situé à moins de 17 kilomètres de Bouko. Quelqu'un peut s'installer là-bas et puis venir regarder ses bœufs tous les jours. » ¹⁴ Enfin, la troisième raison, qui semble être la principale, est qu'à la différence de plusieurs autres localités dans la région, le leadership Koulango est peu contesté des Lobis dans ces deux localités. Les mécanismes d'arbitrage et de résolution des conflits intègrent ainsi la diversité culturelle et permettent d'adresser objectivement les cas de dégâts de culture ¹⁵. Les leaders Koulango bénéficient d'une grande confiance de toutes les parties. Le risque que les dégâts de culture donnent lieu à de vives tensions est plus faible.

Au niveau de Bouna, grâce à la médiation des leaders des associations Peulhes et l'accord des propriétaires terriens Koulango, un nombre important de Peulhs avec leurs cheptels de bœufs a été redirigé, après s'être fait enregistrer, vers les localités d'Assoum 1, Assoum 2, Yalo et Niandégué, dans un rayon de 20 kilomètres de la ville. En revanche, la plupart des femmes et des enfants, présentés comme des veuves et des orphelins, ont été installés dans des maisons inachevées dans le quartier Zongo, considéré comme le quartier Peulh de Bouna.

Les autres communautés, principalement agricultrices, se sont orientées vers la sous-préfecture de Tougbô. Ces com-

¹¹ Entretien avec leader communautaire à Bouna.

¹² Entretien avec leader communautaire à Bouna.

¹³ Entretien avec leader communautaire à Bouko.

¹⁴ Entretien avec leader communautaire à Bouko.

¹⁵ L'accroissement de la population dans certaines localités telle que Tougbô a accentué la pression sur les infrastructures sanitaires. Quand bien même des besoins existaient, le niveau de satisfaction du personnel médical était positif comparativement à la fréquentation du centre de santé par les populations. Cependant, depuis l'arrivée massive de populations déplacées, les plateaux techniques du dispensaire et de la maternité couvrent difficilement les besoins de la population : « Il n'y a que deux lits au niveau du dispensaire. Il y a des moments où on descend un malade d'un lit pour installer un autre. »

munautés Dogossè, Mossi, Komonon et Lobi se sont installées en grande partie dans les localités de Tougbô, Bolé et Môrô Môrô dans le département de Téhini : « Ici à Bolé, ce sont les Komonon, Mossi et puis Lobi qui sont venus ici. »¹⁶ ; « Il y a deux ou trois Peulhs qui sont venus ici. Mais ils sont partis. Ce sont les Komonon, Dogossè et Mossi qui se sont installés ici. »¹⁷ Ce choix s'explique d'une part par la proximité culturelle entre les populations : « Il y a beaucoup qui ont des parents ici. (...) Ce sont les mêmes familles. Il y a un frère qui est installé ici, l'autre est de l'autre côté de la frontière. » Ensuite, les chances d'insertion socioéconomique sont plus grandes dans la mesure où les populations sont de tradition agricultrices : « Nous on produit maïs, ici aussi ils produisent maïs. Donc ici, en peu de temps tu peux faire quelque chose que tu as déjà l'habitude de faire. »¹⁸ Enfin, l'expérience réussie de déplacés de la crise de 2021 : « En 2021, on a des parents qui sont venus vers ici. Ils ont été bien accueillis. Il y a beaucoup qui ont des champs ici, qui ont construit maison ici. En peu de temps ils sont bien intégrés. »

1.2.2 Stratégies migratoires en fonction de la trajectoire migratoire

S'agissant des Peulhs, on remarque deux principales stratégies. La première consiste à contacter un parent déjà installé dans la région, et la deuxième à envoyer des membres de la communauté en reconnaissance pour évaluer les risques et opportunités que l'arrivée de Peulhs pourrait induire et les chances d'intégration. Cette dernière stratégie a été la plus utilisée par les peulhs qui se sont installés dans le département de Doropo :

« Quand je me suis renseigné, j'ai appris qu'avant d'arriver ici, ils ont envoyé des émissaires pour s'informer et faire la prospection. Ils sont conscients que leur activité pose des problèmes et ils savent aussi que la région a une longue histoire de conflits violents entre éleveurs agricoles. (...) Tous ceux qui sont ici, étaient d'abord à Batié depuis plusieurs semaines. Comme là-bas a commencé à se saturer, ils ont entrepris de s'orienter vers la Côte d'Ivoire. Mais si vous regarder bien, ils ne sont pas partis dans tous les villages de la sous-préfecture. »¹⁹

À leur arrivée, ceux-ci s'orientent vers les leaders perçus ou connus de la communauté Peulh qui se chargent de leur trouver un logis. Parfois, ces leaders partent à leur rencontre au niveau des postes de sécurité pour faciliter les formalités et éviter certaines tracasseries routières. Ce geste de solidarité fait de facto de ces leaders les tuteurs des Peulhs qu'ils ont

aidés. Les chefs de communauté vers lesquels les nouveaux arrivants s'orientent font office de tuteurs jusqu'à ce que ces derniers les confient à d'autres membres de la communauté :

« Parmi ceux qui viennent, il y a toujours un qui connaît les leaders de la communauté dans la localité. Donc quand ils arrivent au début ils ont un premier tuteur. Les tuteurs ce sont les chefs de communautés. Donc les Peulhs vont aller vers le chef des Peulhs, les autres vont chez le chef Mossi. »²⁰

Les populations qui ont trouvé refuge dans les départements de Bouna et Doropo ne sont pas économiquement logés à la même enseigne. Certains sont arrivés sans leurs biens. Tandis que d'autres, qui ont entamé leur parcours migratoire par anticipation, ont emporté leurs biens avec eux :

« Ceux qui sont arrivés dans notre sous-préfecture ne sont pas des nécessiteux. Plusieurs parmi eux sont des fortunés. Ils ont eu le temps de sortir des zones chaudes avant que le conflit ne touche leur localité. Ils sont juste à la recherche d'un espace sécurisé pour leurs bétails et leurs familles. »²¹

1.3 Accompagner l'intégration des demandeurs d'asile : mécanismes développés par les communautés d'accueil et les populations déplacées

L'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile est différent en milieu urbain et en milieu rural. Dans les villes, cette charge repose sur les chefs de communautés. À Bouna et Doropo, les communautés Peulh et Mossi se sont mobilisées pour accueillir les membres de leurs communautés respectives parmi les populations déplacées. Des membres de ces communautés ont accompagné les personnes en quête d'insertion économiquement : « Il y a des femmes Peulhs ici à Doropo, grâce à certaines connaissances, ont eu des places au marché pour vendre ou travaillent dans des restaurants. »²²

A Bouna, la communauté Lobi semble s'être désolidarisée de cet élan de générosité. Elle dit n'avoir posé aucun geste car n'ayant pas été « officiellement » informée de l'arrivée de demandeurs d'asile dans la ville :

« C'est vrai par moment quand tu es à la gare, tu vois des véhicules remplis de Peulhs qui arrivent. Mais en aucun

¹⁶ Entretien avec leader communautaire à Bolé.

¹⁷ Focus group avec leaders communautaires à Tougbô.

¹⁸ Focus group avec personnes déplacées à Tougbô.

¹⁹ Entretien avec autorité administrative à Danoa.

²⁰ Entretien avec autorité administrative à Danoa.

²¹ Entretien avec autorité administrative à Danoa.

²² Entretien avec leader jeunesse Peulh.



Diagramme 4 : effets induits par l'arrivée des personnes déplacées

ZONE BOUNKANI

- 1 Violation de certains interdits
- 2 Incivisme
- 3 Compétition autour des ressources économiques
- 4 Remise en cause de certains compromis sociaux

ZONE KONG

- 5 Pression sur les infrastructures sociales
- 6 Pression sur le foncier
- 7 Exacerbation de l'hostilité
- 8 Compétition autour des ressources économiques



Source: Résilience pour la Paix

(Ils sont en dehors du cadre) 5 6 Legba, Sandhalla

moment la cour royale ne nous a informé de quoi que ce soit. Donc nous n'avons rien fait de façon particulière. ²³ >>>

En milieu rural, à Tougbo et Bolé, du fait de la proximité culturelle, de la culture de migration transnationale ainsi que de la densité des interactions qui unissent les communautés de part et d'autre de la frontière, les leaders communautaires et les chefs de ménage des communautés d'accueil se sont mobilisés unanimement pour accueillir les demandeurs d'asile et ont décidé de ne pas les soumettre à des règles trop contraignantes. En premier lieu, ils se sont tous mobilisés pour mettre des logements à leur disposition gratuitement :

<<< *Vous ne trouverez pas une seule famille au village ici qui n'a pas reçu de demandeurs d'asile. Quand tu n'as pas de place chez toi, tu cherches une maison pour eux. (...) Le chef de terre a décidé que les demandeurs d'asile eux-mêmes peuvent chercher maison. Et quand ils ont trouvé, ils informent leur tuteur pour qu'ils partent négocier pour eux.* ²⁴ >>>

Ils ont accès aux points d'eau au même titre que les communautés hôtes. A Bouna, Tougbo et Bolé, quel que soit l'état de

la maison mise à leur disposition, ils ne payent aucun loyer : « Ici, personne ne paye 5 francs ». A Tougbo, une sensibilisation de proximité, impliquant les chefs de ménage et les leaders a invité la communauté hôte, notamment les jeunes, à faire preuve de tolérance vis-à-vis des nouveaux arrivants. Les expressions susceptibles de créer une différenciation ethnique entre les populations sont exclues des propos.

En retour, les communautés réfugiées s'efforcent de se soumettre aux consignes de leurs hôtes : « Quand nous sommes arrivés, on nous a dit qu'on devait se faire enregistrer. On a fait. Après ça, il y a eu d'autres recensements, à chaque fois nous sommes là. Il y en a qui ont commencé à demander place à leur tuteur pour faire champ. Quand il en a il va te donner. » ²⁵

1.4 Les objets et sources de tensions potentiels ou manifestes au niveau intracommunautaire, intercommunautaire ou avec l'administration

Plus les rapports de cohabitation entre les communautés d'accueil sont entravés d'épisodes de crise et de tensions fortes,

²³ Focus group avec leaders communautaires à Bouna.

²⁴ Leader communautaire de Tougbo.

²⁵ Focus group avec personnes déplacées à Tougbo.

plus l'arrivée de déplacés est perçue comme une source potentielle de conflit. Ainsi, dans les localités telles que Bouna qui connaissent depuis plusieurs années des crises intra et intercommunautaires, l'arrivée de ces populations exacerbe les ressentiments. Les défis que cette situation pose sont doubles.

D'une part, au niveau intracommunautaire, pour les deux associations Peulh revendiquant le leadership dans la région, cette situation est une opportunité pour mieux se positionner en tant que principal défenseur de la cause Peulh. Ainsi, plutôt que de fédérer leurs efforts pour porter assistance aux déplacés, leur arrivée est perçue comme une opportunité pour légitimer un statut de défenseur de la cause Peulhe. Chaque groupe estime que porter assistance au plus grand nombre de membres de la communauté va renforcer son leadership dans la région. Chaque groupe s'appuie sur ses réseaux pour mobiliser des ressources financières, des vivres et autres pour la prise en charge des déplacés, qui ont « tacitement » prêté allégeance au groupe en s'orientant vers lui. Les leaders de cette communauté ayant déjà perdu le contrôle sur les membres de la communauté du fait des tensions internes, le contexte actuel réduit la vigilance collective. Les leaders sont de moins en moins en capacité de connaître les membres de la communauté et d'avoir le contrôle sur leurs activités. Des actes d'insécurité impliquant les membres de la communauté Peulhe pourraient se multiplier.

Par ailleurs, cette situation semble également exacerber les lignes de fractures au sein de la communauté Lobi. À Bouna, la communauté connaît un bicéphalisme : deux leaders, soutenus chacun par une partie de la communauté, se disputent le statut de chef de la communauté. L'un des camps accuse l'autre d'instrumentaliser l'arrivée des déplacés Peulhs en vue de le décrédibiliser et fragiliser ses relations avec la communauté Koulango. À l'arrivée des déplacés, le camp perçu comme collaborant le mieux avec la communauté Koulango, est restée inerte, reprochant aux Koulango de ne l'avoir ni informé, ni associé aux processus de décision et aux actions. En revanche, l'autre camp, dont l'un des leaders est le président du Conseil Régional, a posé des actions en faveur des déplacés sous le couvert du Conseil Régional. Cette action a été perçue comme un acte de raillerie par une partie de la communauté Lobi, pour qui cette action a eu pour seule intention de lui dire que la communauté n'a pas pour elle le même égard, la même considération. La question des déplacés est devenue un facteur d'exacerbation des divisions au sein de la communauté Lobi et nourrit les ressentiments vis-à-vis de la communauté Koulango.

D'autre part, au niveau intercommunautaire, l'arrivée de cette importante communauté Peulh exacerbe les ressentiments existants. L'hospitalité qui est accordée à la communauté

Peulh par les Koulango est perçue par les communautés Lobi comme une stratégie des propriétaires terriens Koulango pour reprendre le contrôle sur les terres et réduire la mainmise des Lobi. Ils dénoncent de fait l'accueil et l'installation de Peulh possédant des bœufs :

« Toutes les décisions qui ont été prises, l'ont été sans nous. Nous n'avons pas été associés à quelque chose. Les Koulango disent qu'ils sont les propriétaires terriens. (...) Mais nous avons dit au roi que nous pouvons accepter des hommes mais pas des bœufs. Ils les installent dans les villages sans nous informer. Ils disent que la terre leur appartient. Donc un jour tu viens et tu te rends compte qu'à côté de ton champ, il y a un Peulh qui est installé là avec ses bœufs. »²⁶

De plus, la communauté Lobi reproche aux Koulango et également à l'État, un manque de considération à son égard dans le cadre de la construction du site de transit de Bouna :

« L'État a décidé de construire un camp de transit pour les demandeurs d'asile. Il sait comment il a fait pour avoir ce coin-là. C'est pour un Koulango, nous on ne dit pas non. (...) Mais personne ne nous a considéré. Tout autour de cet espace, il y a des villages Lobi. Mais les propriétaires ont donné. Pour eux, c'est le plus important. Alors qu'aucun des villages Lobi situés à côté de ce camp n'a été associé. Ce qui est sûr, nous tous on attend de voir comment ça va se passer. Nous avons déjà dit au roi que nous sommes opposés à l'idée de créer une cité exclusivement pour des Peulhs avec leurs bœufs parce qu'aucun Lobi n'ira habiter dans ce centre surtout que c'est volontaire. A défaut, si ce sont les hommes, on peut accepter. Mais c'est avec les animaux, nous nous opposons. »²⁷

Au niveau de Bouko, l'une des sous-préfectures du département de Bouna, la présence longue de déplacés pourrait mettre à mal la cohésion sociale. Cela pourrait générer des tensions entre communautés hôtes et réfugiées, d'une part, et d'autre part, affecter la confiance des communautés hôtes en leurs autorités. Une importante partie de la communauté leur reproche déjà d'avoir autorisé l'installation de « nouveaux » Peulh, sans une consultation préalable, ignorant les épisodes de tension qu'a vécu le département, et dont la localité a constitué l'un des épicentres :

« Ma communauté m'a dit qu'elle était contre l'accueil de Peulh dans le village. 2016 est encore dans les mémoires. Mais je les ai rassuré que bientôt ils vont tous partir au centre. Chaque trois jours je fais un tour là-bas,

²⁶ Focus group avec leaders communautaires à Bouna.

²⁷ Focus group avec leaders communautaires à Bouna.



*je prends des photos pour les rassurer de l'avancement des travaux.*²⁸ »



Cette communauté dit « tolérer » la présence des déplacés dans la mesure où elle est transitoire. Pour elle, cette présence ne devrait pas excéder trois mois : « C'est vrai certains villageois ont dit qu'ils ne voulaient pas que les Peulhs là restent ici. Mais je les ai sensibilisé. Je les ai rassuré que dans un mois jusqu'à dans 3 mois, ils vont tous partis. Chaque jour je les sensibilise dans ce sens. »²⁹ À ce titre, le chef du village et certains membres de la communauté se rendent régulièrement sur le chantier afin de s'assurer de l'avancement des travaux de construction des logements : « Dans la semaine, je peux faire trois tours comme ça là-bas pour regarder l'état d'avancement. »³⁰

Pour cette communauté, il n'existe aucune autre alternative pour ceux qui ont trouvé refuge dans le village.

En laisser un seul dans le village une fois le site de transit achevé pourrait constituer un risque. Cette communauté considère le statut de demandeurs d'asile comme définitif :

« Tout le monde va partir. Même si quelqu'un a envie de rester dans le village, il va aller au camp là-bas d'abord pour faire trois ans. Après il va retourner dans son pays d'abord. Maintenant s'il veut revenir ici, on va discuter des conditions. Parce qu'actuellement ce sont des demandeurs d'asile, ils ont le statut de demandeurs d'asile et c'est en tant que demandeurs d'asile nous avons accepté de les recevoir. Donc il n'y a aucune condition pour eux. »³¹ »

Par ailleurs, l'arrivée de déplacés, avec ou sans bétail, met une pression supplémentaire sur les ressources naturelles et accroît les risques de conflits. À l'instar de plusieurs autres régions du pays, la région du Bounkani est confrontée à des défis qui exacerbent la cohabitation entre les utilisateurs des terres. Il s'agit d'abord de l'occupation non structurée des terres pour la création de villages, la pratique de l'agriculture extensive et le non-respect de certaines règles par les éleveurs. L'arrivée de nouveaux utilisateurs, agriculteurs comme éleveurs, dans un tel environnement est perçue comme problématique :



« A l'origine, les éleveurs sont installés loin des champs. Mais si chaque année, le cultivateur décide d'étendre son champ, il finira par réduire la distance qui est entre lui et l'éleveur. Ou bien si un nouveau village se crée à côté de lui. Parce que dans le Bounkani ici, les villages se créent au gré des humeurs hein. Des frères qui ne s'entendent pas, le lendemain l'autre a créé son village. (...) »

Les éleveurs aussi ont leur part de responsabilité. Un parc c'est cinquante bœufs. Au-delà, tu dois chercher un autre endroit pour les envoyer. Lui aussi ces bœufs deviennent nombreux et il étend la surface qu'il doit utiliser. »³² »



Ensuite, la région fait face à une insuffisance de barrages et autres points d'eau pour l'abreuvement des animaux. En période de sécheresse, les conflits autour de ces points d'eau sont légion. Ils opposent les éleveurs et les agriculteurs entre eux, mais également les éleveurs entre eux. Dans le département de

Bouna, ces conflits opposent parfois les éleveurs aux pêcheurs. Les tensions autour de l'eau sont un risque certain qu'il faut prévenir dès maintenant :

« Actuellement, les gens en parlent sans peut être trop s'en plaindre parce que c'est la saison des pluies. Il y a de l'eau, beaucoup d'eau de surface, les herbes sont vertes. Mais quand les pluies vont baisser et que la nourriture va commencer à se faire rare, est-ce que ce ne sont pas les champs des gens qui vont être pris d'assaut par les bœufs ? Comment on se prépare à tout ça parce que ça va arriver ? »³³ »

En outre, la quasi-totalité des couloirs de transhumance sont colonisés par les champs. Certaines localités qui semblaient être épargnées par cette situation commencent à y percevoir des risques.

Au-delà des risques perçus en lien avec la pression sur les ressources naturelles, dans les localités qui ont accueilli beaucoup de déplacés dont l'activité principale est l'agriculture, les communautés hôtes s'inquiètent de plus en plus des conséquences de la violation de certains interdits. C'est le cas de la localité de Bolé où les autorités coutumières craignent que certaines

²⁸ Entretien avec leader communautaire à Bouko.

²⁹ Entretien avec leader communautaire à Bouko.

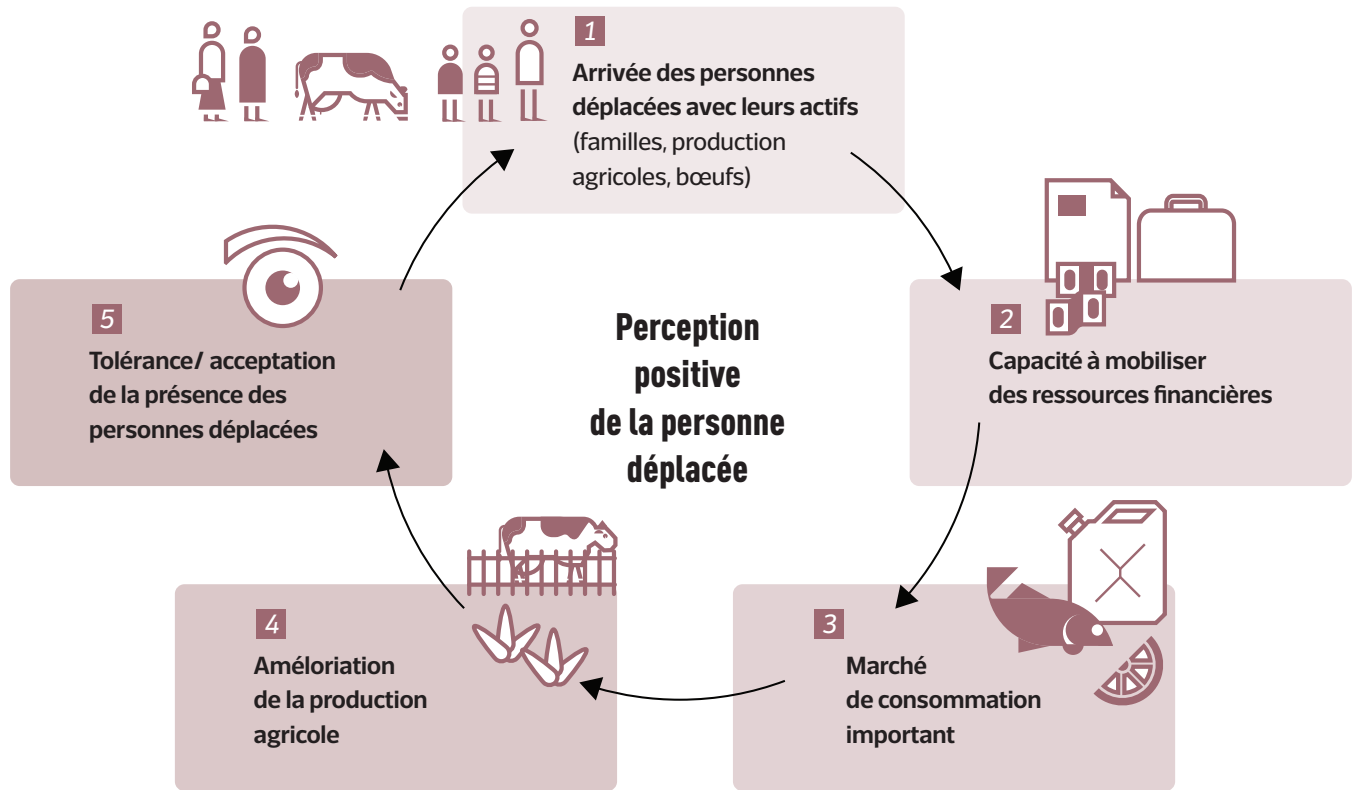
³⁰ Entretien avec membre de la communauté à Bouko.

³¹ Entretien avec leader communautaire à Bouko.

³² Entretien avec leader communautaire à Bouko.

³³ Entretien avec une autorité administrative à Bouna.

Diagramme 5 : bénéfiques perçus de la présence des personnes déplacées dans la région de Bounkani



pratiques portent atteinte à l'équilibre spirituel de leur localité, et par ricochet à la survie de la communauté :

« Il y a des arbres ici qu'on ne brûle pas. Il y a des arbres quand tu coupes, ça agit sur toi seul. Il y en a ça touche tout le village. Il y en a qui envoie les moustiques et les scorpions dans le village. Tous ces arbres-là, par ignorance, nos étrangers coupent pour faire fagot. Il y en a qui ont demandé place pour faire champ. Quand ces arbres sont dans le champ, il va mettre feu en bas. »³⁴

« Il y a un coin, à côté du barrage où on a interdit de faire champ parce que les bœufs passent beaucoup là-bas. Si tu fais champ là-bas et puis les bœufs mangent, tu ne peux pas te plaindre quelque part. Tout le monde au village ici sait ça. Mais il y a un notable qui ont donné cette place pour faire champ. Ce problème-là est là. On doit s'asseoir pour parler de ça. Hier il y a un jeune qui m'a dit ça. Je suis allé regarder. Parce que si on ne règle pas ça, quand les autres vont voir, eux aussi ils vont aller faire champ là-bas ou bien ils vont donner à quelqu'un pour faire champ et puis c'est là que palabre va commencer. »³⁶

Plutôt que de s'opposer à la présence des déplacés, des pratiques magico-religieuses sont faites pour réclamer plus de flexibilité aux divinités : « On a fait des sacrifices où on a demandé de diminuer un peu les choses comme ils sont là pour un moment. Mais on ne sait pas ce que ça va donner si ça dure. Ce qu'on a fait c'est pour un moment. »³⁵

Il y a également des inquiétudes face à des actes de défiance envers les autorités villageoises, et qui pourraient créer les germes de conflits futurs :

1.5 Effets perçus de l'afflux massif de déplacés sur les services sociaux de base

D'une localité à une autre, les défis et les besoins diffèrent. Le principal défi identifié, aussi bien dans l'espace urbain que rural, est celui du logement. A Bouna, Doropo et Tougbô, le besoin de logements décentes est crucial : « Il n'y a plus de maison pour accueillir les demandeurs d'asile. Même les maisons

³⁴ Focus group avec leaders communautaires à Bolé.

³⁵ Focus group avec leaders communautaires à Bolé.

³⁶ Focus group avec leaders communautaires à Bolé.



inachevées sont occupées. Si ça continue, ce sera vraiment compliqué. » Si à Tougbô ces déplacés occupent gratuitement les maisons, la situation est toute autre à Doropo. À Doropo, les déplacés paient une contribution en fonction de l'état de la maison. Le montant minimal est de 10 000f. À Bouna, les déplacés sont gratuitement logés pour une durée de trois mois. Au-delà de cette période, des loyers pourraient leur être réclamés. Dans l'espace rural, les communautés déplacées ne payent aucun loyer.

L'accroissement de la population dans certaines localités telles que Tougbô met à rude épreuve les infrastructures sanitaires. Les plateaux techniques du dispensaire et de la maternité ne couvrent plus les besoins de la population : « *Il n'y a que deux lits. Il y a des moments où on descend un malade d'un lit pour installer un autre.* »³⁷ Aussi, la population hôte et le corps médical évoquent des risques sanitaires dans la mesure où les déplacés rentrent sans aucun contrôle médical, contrairement au dispositif mis en place au niveau du poste frontalier de Doropo. En effet, au niveau du poste frontalier de Koguiénou, dans le département de Doropo, a été installé un service de l'institut d'hygiène afin d'assurer un contrôle médical de tous ceux qui entrent sur le territoire ivoirien, et administrer, le cas échéant, des vaccins nécessaires. Au niveau des autres points d'entrée, cette disposition n'existe pas :

« *A cause de Corona on avait fermé les frontières. Actuellement on laisse tout le monde rentrer sans prendre aucune disposition sur le plan sanitaire. Il y a des localités où il y a eu des morts. On sait à quel point les gens aiment protéger leurs morts. On ne sait pas s'il y en a parmi eux qui ont été en contact avec des morts. Il y a des maladies là-bas qui n'existent pas forcément ici. Et vice versa. Il y a des gens qui viennent avec des pathologies qu'un centre de santé de ce niveau ne peut pas prendre en charge. Il faut les référer. Mais avec quel moyen vont-ils faire ces déplacements ?* »³⁸

Il faut aussi noter qu'aucune disposition n'est prise pour se pencher sur l'état psychologique des déplacés.

Au niveau de l'éducation, la prochaine rentrée scolaire suscite beaucoup d'interrogations. Les communautés commencent

à s'interroger sur la capacité des établissements scolaires à absorber les enfants en âge d'être scolarisé : « *Il y a plein d'enfants en âge d'être scolarisé. Quelle sera leur situation à la rentrée scolaire prochaine ? Les classes ne suffisent pas pour ceux qui sont ici.* »³⁹

1.6 Les risques perçus d'infiltration des groupes extrémistes violents et les activités illicites

En fonction des localités, le risque perçu diffère. Toutefois, au niveau de Bouna, Doropo et Tougbô, les populations hôtes sont convaincues qu'il y a des infiltrations de membres de GEV qui profitent de la situation pour s'approvisionner et trouver des moyens pour financer leurs activités.

Au niveau de Bouna et Doropo, le risque se situe au niveau de la filière bétail. Du point de vue de certains acteurs, le risque que cette situation soit utilisée par des réseaux de trafic est élevé :

« *Il y a des éleveurs, dès qu'ils sont arrivés ici, ils voulaient qu'on leur donne accès au parc à bœuf comme s'ils voulaient vendre une partie ou bien tous leurs bœufs pour retourner. On a compris que les bœufs qu'ils avaient ne leur appartenaient pas. Parce qu'un Peulh ne peut pas livrer ses bœufs de cette façon. On n'a pas accepté. Ils sont restés ici quelques jours et puis ils sont partis.* »⁴⁰

Pour la communauté Lobi, l'ouverture faite par la communauté Koulango ainsi que par l'État risque de provoquer une vague plus importante de déplacés peulhs possédant des bœufs :

« *Aujourd'hui on ne tient pas compte de ce que ressentent la population en général. On laisse les Peulhs rentrer avec leurs bœufs, en grande quantité. Ce qu'on oublie c'est que si on continue de leur montrer que ça ne nous pose pas de problème, ça va inciter plus de Peulh à venir avec leurs bœufs. Eux ils se parlent tout le temps. Ceux qui sont déjà là vont dire aux autres qu'ils sont acceptés.* »⁴¹

À Doropo, des cas de vols de bœufs impliquant des jeunes de la localité sont régulièrement signalés : « *Ce qui se passe c'est que les jeunes ont profité de ce désordre de ces derniers temps*

³⁷ Focus group avec leaders communautaires à Tougbô.

³⁸ Entretien avec personnel médical à Tougbô.

³⁹ Focus group avec leaders communautaires à Tougbô.

⁴⁰ Entretien avec acteur impliqué dans la gestion du parc à bétail de Bouna.

⁴¹ Focus group avec leaders communautaires de Bouna.

pour voler les bœufs des gens. (...) Ce n'est pas en grande quantité. Et quand ils les volent, ils vont les tuer et venir vendre ça sur le marché. »⁴²

D'autre part, pour les autorités et les communautés de Tougbô, la localité semble devenir une zone de repli ou de refuge pour des combattants impliqués dans le conflit sur le territoire Burkinabè. L'arrivée, ces dernières semaines, de nouvelles vagues de déplacés composées majoritairement de jeunes inquiète et questionne :

« Depuis que la situation a commencé, on a vu beaucoup de femmes et d'enfants venir. Déjà on se posait beaucoup de question. Mais depuis quelques jours, ceux qui arrivent là il y a beaucoup de jeunes dedans. Nous tous on se demande où ils étaient jusque-là. Qu'est-ce qu'ils faisaient là-bas ? Pourquoi c'est maintenant qu'ils viennent ? Malheureusement, il n'y a aucun mécanisme qui est mis en place par l'État pour vérifier ça et donner des réponses à la communauté. »⁴³

Pour les communautés, il pourrait s'agir de jeunes qui ont combattu aux côtés des VDP. Ils seraient devenus des cibles pour les GEV du fait du départ ou de la débâcle des VDP dans les localités de provenance de ces jeunes. D'autres estiment qu'ils pourraient être complices des GEV et travailler à leur acceptation sociale. Cette situation est d'autant plus inquiétante pour les communautés car le seul point de contrôle des FDS ivoiriennes à la frontière avec le Burkina Faso a été levé à la suite d'un incident entre FDS et des civils :

« Il y a eu un incident au niveau du check point. C'était tellement sérieux que leur chef qui est à Korhogo est venu ici et a levé le check point. Depuis lors, les demandeurs d'asile rentrent sur le territoire ivoirien sans aucune fouille alors qu'ils viennent pour la plupart dans des tri-cycles avec une quantité importante de bagages, les allées et venues ne sont ni contrôlées, ni régulées. »⁴⁴

Certains perçoivent la situation différemment :

« Je me suis renseigné, il paraît que leur chef dit que c'est une façon pour l'État de traduire sa bonne volonté face aux demandeurs d'asile et faciliter l'intervention des forces spéciales en cas d'attaques. Mais nous on

pense que c'est pour protéger les FDS. Et c'est nous les civils qu'on expose parce qu'on ne sait pas ce que ces gens-là transportent. »⁴⁵

Par ailleurs, durant la journée mais beaucoup plus pendant la nuit, et de façon régulière, des personnes ayant trouvé refuge à Tougbô se dirigent, à moto, vers la frontière du Burkina Faso. Ces derniers disent récupérer des bagages et des stocks de vivre qu'ils auraient laissé. Pour les communautés hôtes, elles pensent plutôt qu'ils se rendent dans les villages desquels ils ont été chassés pour récupérer des choses qu'ils veulent cacher et sécuriser sur le territoire ivoirien : « Pour transporter des bagages normaux, on n'a pas besoin d'attendre la nuit. C'est mieux même de faire ça pendant la journée si tu ne te reproche rien. Mais eux c'est la nuit, après minuit là, qu'ils défilent. »⁴⁶. Des personnes ont évoqué leur inquiétude à l'équipe de recherche quant à la possibilité que certains déplacés profitent de la facilité et liberté de mouvement pour ravitailler les GEV en vivres ou en carburant. En effet, un important trafic de carburant s'est développé dans la localité, ce qui inquiète les autorités administratives et militaires, et les communautés : « On peut livrer 45 000 litres de carburant aujourd'hui. Demain c'est fini. (...) ça a commencé depuis un moment hein. Mais personne ne faisait attention. C'est maintenant que nous tous on se pose des questions sur ça. »⁴⁷

Face à cette situation, au niveau institutionnel, le sous-préfet a pris une décision pour restreindre les déplacements pendant la nuit : « Nous avons institué un couvre-feu. A partir de 20h30, plus de déplacement de moto ou de voiture dans le village. »⁴⁸

Les populations déplacées partagent les mêmes inquiétudes. Toutefois pour des raisons de sécurité, elles sont plus réservées. D'une part, elles ignorent notre statut de chercheurs et disent n'avoir aucune garantie que les informations qu'elles partagent ne les mettront pas en danger. D'autre part, elles craignent pour la protection de leur identité.

1.7 Les initiatives en cours, et les pistes de solutions et les modalités de leur mise en œuvre

Les initiatives à l'œuvre touchent les questions de logements, d'assistance alimentaire ainsi que d'insertion socioéconomique. Toutes les localités ayant reçu des déplacés se sont mobilisées

⁴² Entretien avec leader communautaire à Doropo.

⁴³ Entretien avec membre de la communauté de Tougbô.

⁴⁴ Entretien avec membre de la communauté de Tougbô.

⁴⁵ Entretien avec membre de la communauté de Tougbô.

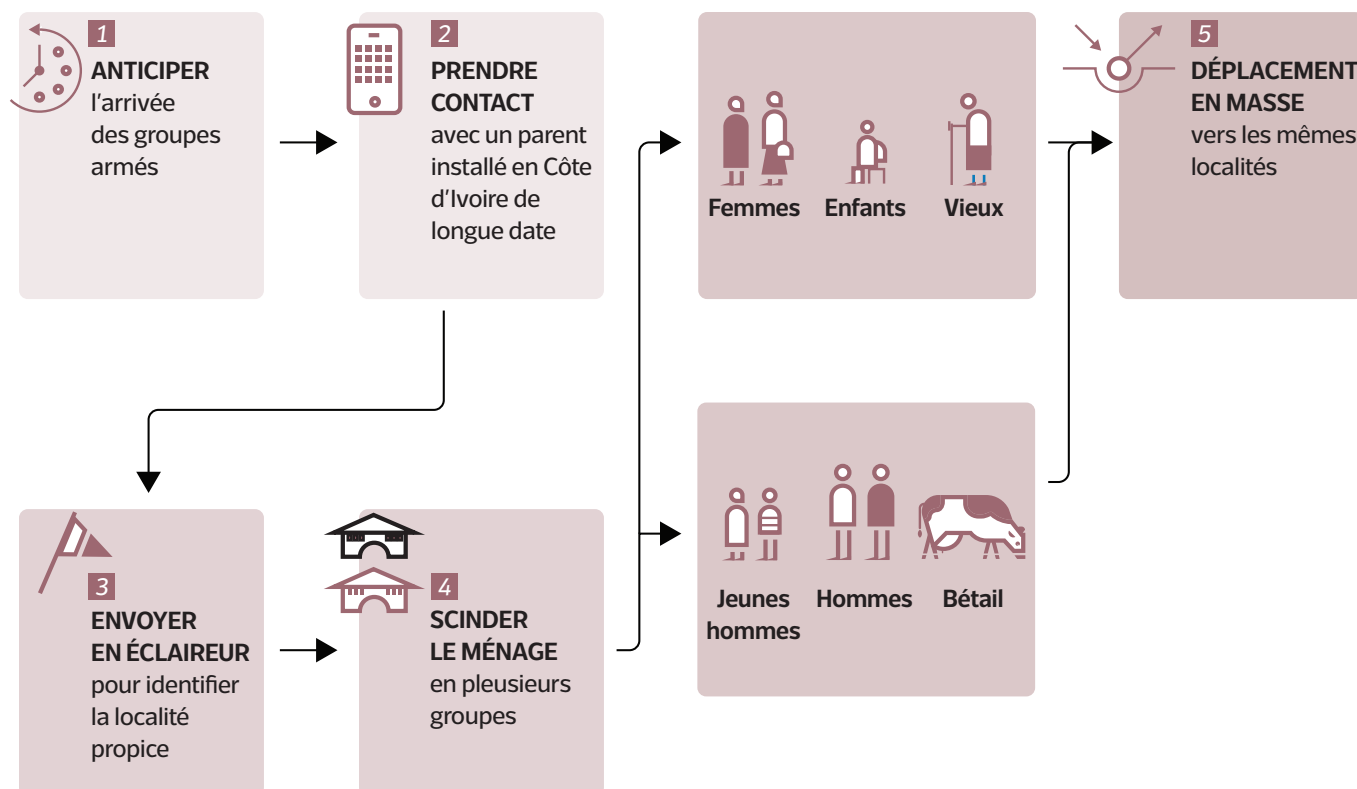
⁴⁶ Entretien avec membre de la communauté de Tougbô.

⁴⁷ Focus group avec leaders communautaires de Bolé.

⁴⁸ Entretien avec autorité administrative à Tougbô.



Diagramme 6 : stratégie migratoire des éleveurs déplacés : comment arriver ?



pour mettre des maisons à leur disposition, sans contrepartie. Dans les départements de Bouna et de Doropo ainsi qu'à Tougbô, les communautés hôtes se sont organisées pour trouver des maisons, achevées ou inachevées, pour les déplacés. Les chefs de communautés, vers lesquels les demandeurs d'asile se sont dirigés instinctivement, ont le plus contribué à cet élan de générosité. Ils ont sollicité l'appui des autres membres de la communauté pour héberger des déplacés, mettre à disposition une maison, ou leur apporter de la nourriture.

A Moro Moro, dans la sous-préfecture de Tougbô, un déplacé de la crise de 2021 a construit des abris qui ont servi à héberger un nombre important de déplacés.

Au niveau institutionnel, une évaluation des besoins a été réalisée par le Conseil National de Sécurité. En réponse au problème de logements, le gouvernement a entamé un programme de construction de logements transitoires pour les déplacés, dans les départements de Bouna et de Ouangolodougou. Ce programme comprend 2 000 logements, dont 1 000 dans la région du Bounkani et 1 000 dans la région du Tchologo. Pour le CNS, qui pilote ce programme, ces logements doivent accueillir

les ménages les plus vulnérables, qu'ils soient Peulhs ou non, au niveau de la région. Toutefois, pour les communautés, cette offre reste insuffisante et présente des risques. D'une part, ils identifient un risque au niveau de la cohabitation avec les localités voisines, et d'autre part, dans la possible cohabitation entre communautés de différentes origines culturelles au niveau du camp de transit. A Tougbô, les communautés s'interrogent sur le choix du CNS, de leur point de vue, cette réponse ne tient pas compte des réalités sociologiques des communautés :

« Le gouvernement a demandé une place ici pour construire des maisons pour les demandeurs d'asile. Le chef de terre a donné quatre hectares. Et puis on entend qu'ils ne vont plus construire de maison ici. Que ce sera vers Bouna là seulement au niveau du Bounkani et puis un autre à Ouangolo. Nous on a appris que pour Ouangolo n'a pas encore commencé. (...) Avec ce qu'ils ont vécu avant d'arriver ici, le gouvernement pense que les Dogossè, les Komonon, les Lobi vont quitter Tougbô pour aller jusqu'à Bouna pour vivre avec les Peulhs. S'ils ont pris des routes différentes c'est qu'il y a un problème. Et on va leur demander d'aller vivre ensemble. »⁴⁹

⁴⁹ Focus group avec leaders communautaires à Tougbô

2 Quelles sont les spécificités du département de Kong ?

L'arrivée plus récente des personnes déplacées dans le département de Kong s'explique du fait du relatif éloignement de ce département de la frontière, de la saturation de localités telle que Ouangolougou à cause de la pression démographique, de l'exposition perçue du département aux attaques (le département de Kong ayant connu, à ce jour, les attaques les plus meurtrières sur le territoire ivoirien) et de l'hostilité perçue des communautés autochtones en raison d'événements passés qui ont marqué la mémoire collective.

2.1 Une migration soumise à des contraintes

2.1.1. Facteurs géographiques et démographiques

Limité au nord par le département de Ferkessédougou, à l'Est par celui de Téhini et à l'Ouest par le département de Dabakala, le département de Kong est le dernier de la région du Tchologo à enregistrer l'arrivée de déplacés. Comparé au département de Ouangolodougou et de Téhini, ce département est géographiquement plus éloigné de la frontière avec le Burkina Faso. Par ailleurs, l'accessibilité est plus difficile en raison d'un cours d'eau qui le sépare du Burkina Faso : « *C'est plus difficile de rejoindre Kong parce que le chemin le plus court pour venir ici c'est de traverser le fleuve. Or ce n'est pas à tout moment de l'année qu'on peut traverser le fleuve. Il faut attendre que le niveau de l'eau baisse. Dans le danger on ne cherche pas forcément le coin le plus proche mais celui qu'on peut rallier le plus rapidement.* »⁵⁰ Ainsi, les déplacés se sont principalement dirigés vers les localités les plus faciles tels que Tougbô, Bolé, Doropo, Bouna, Ouangolodougou pour y sécuriser leurs familles et leurs biens. Au fur et à mesure que les affrontements au Burkina Faso ont gagné en intensité, le nombre de déplacés est venu exacerber les difficultés déjà présentes et les tensions liées à l'accessibilité des ressources naturelles et aux services sociaux de base se sont multipliées. Alors que le niveau de l'eau du fleuve baissait, les populations déplacées ont fait le choix de s'orienter vers le département de Kong. Ainsi, de mai à juillet 2023, le département de Kong a officiellement reçu plus de 1 500 déplacés. La quasi-totalité d'entre elle a trouvé refuge dans la sous-préfecture de Sikolo, qui est devenue la troisième sous-préfecture, au niveau de la région du Tchologo, à accueillir les populations déplacées. Les trois quarts des déplacés qui se sont dirigés vers le département de Kong y sont installés.

Les premiers sont venus du département de Ouangolodougou. Le plus grand nombre est venu directement du Burkina

Faso en traversant le fleuve pour rejoindre le département par les localités de Kafolo, Sahandalla, Tindalla et Tchambé. Un petit nombre a rejoint le département en transitant par les localités de Tougbo et par Bolé, dans la région du Bounkani.

La réticence de certaines communautés à se diriger vers le département de Kong s'explique par les attaques passées. Ce département a subi le plus d'attaques djihadistes (2020 et 2021). Bien que la situation sécuritaire actuelle semble sous contrôle, avec la présence massive des FDS, les communautés déplacées craignent de s'y établir de peur de constituer à nouveau des cibles ou d'être obligées de se déplacer à nouveau. Ainsi, au moment où cette étude a été menée, aucun déplacé ne s'était installé à Kafolo, qui constitue pourtant la localité par laquelle un grand nombre a transité pour trouver asile dans d'autres villages.

2.1.2. Les facteurs historiques

À la suite des attaques de Kafolo de 2020, qui ont constitué un véritable traumatisme, les populations du département de Kong sont devenues plus hostiles à l'accueil de populations en provenance des pays voisins, encore plus celles qui viennent de localités ayant subi des attaques de groupes djihadistes. Elles les accusent d'avoir servi d'informatrices et que leur pays serve de base arrière aux groupes armés. En 2021, des déplacés en provenance du Burkina Faso, à la suite d'attaques de groupes djihadistes, ont eu des difficultés à être accueillis dans ce département. Malgré leur petit nombre, peu de localités se sont montrées favorables à les accueillir. Ainsi, lors de cette dernière vague migratoire, les déplacés se sont prioritairement orientés vers les localités qui ont accueilli et accepté l'installation longue de déplacés en 2021, par exemple la sous-préfecture de Sikolo.

2.2 Profil des demandeurs d'asile dans le département de Kong et les logiques des migrations vers ce département

Les populations qui ont trouvé refuge dans le département de Kong sont principalement agricultrices. Pour beaucoup, elles se sont orientées vers ce département pour augmenter leurs chances d'avoir accès à des terres pour leurs activités. Composé en majorité de Malinké, dont l'activité principale est le commerce, le département de Kong offre un potentiel assez important en termes de disponibilité des terres. Cependant, cette communauté redoute que cette installation s'étende

⁵⁰ Entretien avec personne déplacée à Lêgba (Sahandalla).



dans la durée et ne compte pas mettre de terres cultivables à la disposition des déplacés. Il faut aussi noter que peu d'éleveurs se sont orientés vers ce département. À l'échelle du département, moins d'une dizaine d'éleveurs a été enregistré. Cette tendance migratoire s'explique en partie par le fait que le contrôle des communautés autochtones sur celles non autochtones notamment peulh, disposant de bœufs, est très fort. Les populations ont aussi exprimé leur hostilité face à l'accueil de déplacés disposant de troupeaux de bœufs. Ce ressentiment a trouvé un écho favorable auprès du CNS qui a pris une décision mettant fin à la transhumance dans la partie nord du pays. Les communautés ont pour la plupart rejeté des demandes d'installation formulées par des éleveurs.

2.3 Accompagner l'intégration des demandeurs d'asile : mécanismes développés par les communautés d'accueil

Les modalités d'accueil et d'intégration des déplacés présentent des spécificités dans le département de Kong.

Premièrement, sans prétendre filtrer les entrées, les communautés autochtones exigent que tout nouvel arrivant soit présenté aux autorités traditionnelles avant de franchir le seuil de la porte de son tuteur. Par endroit, elles exigent d'être informé avant l'arrivée des personnes déplacées :

« Ici, avant même d'accueillir une personne qui vient d'arriver chez toi, il faut la présenter d'abord aux chefs du village et ses notables. Quand ton parent t'informe qu'il arrive, tu vas informer le chef de village ou au chef de terre. Quand il arrive, avant de l'envoyer chez toi, tu dois le présenter ou informer le chef de village ou le chef de terre d'abord ; même s'il arrive la nuit ⁵¹. »

Cette disposition est une exigence des populations hôtes pour « tolérer » l'installation de déplacés dans leur localité. De cette façon, elles veulent assurer le contrôle total des mouvements dans leur localité et réaffirmer leur autorité aux yeux des communautés non autochtones. A contrario, dans la région du Bounkani, il est possible d'offrir un logis à un parent déplacé avant d'en informer les autorités villageoises. Par moment, ceux-ci ont été accueillis, assistés et installés à l'insu des autorités traditionnelles autochtones. Ces derniers pouvaient être informés plus tard ou ne pas l'être.

Ensuite, à la différence de la région du Bounkani où les communautés hôtes ont accueilli à leurs domiciles et porté assistance aux populations déplacées, celles du département de

Kong ont adopté une approche différente. Proches parents ou pas, tout ménage hôte, n'a pas le droit d'héberger un déplacé sur une longue période. L'hébergement et l'assistance alimentaire doit se faire sur une période relativement courte. Les ménages hôtes hébergent les déplacés seulement quelques jours et mettent à leur disposition, dans la mesure du possible, un espace, aussi petit soit-il, pour qu'ils y bâtissent un abri de fortune. Ainsi, ils ont mis à leur disposition des lopins de terre dans les parcelles dont ils disposent et n'ont pas nécessairement sollicité de nouvelles parcelles pour les déplacés. De cette façon, les populations autochtones espèrent créer un effet d'« exacerbation » chez ceux qui accueillent des déplacés et contraindre ces derniers à s'orienter vers d'autres localités ou pousser leurs tuteurs à les renvoyer.

2.4 Un risque élevé d'émergence de conflits de cohabitation

Durant des mois, la question des demandeurs d'asile dans le département de Kong a été considérée comme un sujet tabou. Comme s'il y avait un mot d'ordre pour garder une situation secrète, les autorités administratives, cadres, élus locaux et communautés semblaient ne pas vouloir que le département de Kong soit cité parmi les localités où des populations déplacées ont trouvé refuge. Pour traduire leur hostilité, aucun des déplacés n'était installé dans les villages hôtes. À leur arrivée, ils étaient systématiquement orientés vers les campements où résident principalement les communautés non autochtones. À ceux-ci aussi, consignes étaient données de ne pas attirer le regard sur eux en faisant circuler l'information selon laquelle elles auraient reçu des déplacés. La logique qui sous-tendait cette attitude était de créer le moins de visibilité possible autour des déplacés, afin qu'il soit plus facile de les expulser. Cette stratégie aurait été inspirée par des cadres de la région qui considèrent qu'il est temps de récupérer les terres à ceux à qui elles ont été attribués ou de renégocier les conditions de cession. Cette situation est exacerbée par l'arrivée de déplacés parmi lesquels figurent de potentiels demandeurs de terre. Pour ces cadres, l'occupation des terres dans le département de Kong se rapproche « dangereusement » de la situation dans l'ouest du pays où disent-ils, « les populations non autochtones ont dépossédé, pour toujours, les communautés autochtones de leurs terres. » Les communautés disent avoir accepté l'installation de déplacés à la suite de longues négociations de la part des autorités politiques de la région pour « ne pas donner une mauvaise image du département au monde. Le département de Kong étant la localité d'où est originaire le président de la république de Côte d'Ivoire et le ministère de la défense. ⁵²»

⁵¹ Focus group avec personnes déplacées à Lêgba (Sahandalla).

⁵² Entretien avec leader communautaire à Kong.

3 Quelques implications programmatiques et pistes d'entrée pour l'action ?

3.1 Au Conseil National de Sécurité

- **La nécessité de mettre en place un processus de concertation à toutes les étapes de la construction du camp de transit :**

Les points de vue sur le camp de transit sont divergents. La lecture des communautés semble être en contradiction avec celle du CNS. D'une part, le CNS a établi des critères spécifiques pour que le camp de transit accueille les ménages vulnérables, mais pour certaines communautés, il doit accueillir tous les déplacés. Du point de vue des communautés, à la fin de l'opération, plus un seul déplacé ne doit résider dans les villages. D'autre part, les communautés qui attendaient une aide de la part de l'Etat en vue d'une meilleure prise en charge des déplacés qu'ils ont accueillis craignent d'être contraintes à les prendre en charge indéfiniment. La construction d'un seul site de transit à proximité de Bouna, qui doit accueillir les déplacés, toutes origines culturelles confondues, ne tient pas compte des réalités sociologiques. En dépit des garanties que pourrait donner le CNS ou le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), certaines communautés déplacées craignant de se mettre à risque ou voir se perpétuer les divisions existantes depuis leur pays d'origine (Burkina Faso) pourraient refuser de s'installer sur le site et faire le choix de s'établir dans le village d'accueil. Il serait possible d'accompagner ce processus d'installation durable en négociant l'accès à la terre pour certains groupes vulnérables. D'autre part, il faut travailler à taire le mécontentement des communautés riveraines. Ainsi, il pourrait y avoir un plaidoyer auprès des structures nationales ou internationales compétentes afin que les localités riveraines soient autant dotées que le site de transit en infrastructures socioéconomiques de base, tels que les pompes hydrauliques villageoises, les centres de santé et à la construction ou la réhabilitation de salles de classes. Il pourrait également y avoir la mise en place d'un cadre d'échanges entre les leaders des communautés riveraines et des représentant de la communauté installée sur le site.

- **Étendre le mandat des cellules de concertation et de coordination des interventions :**

Au-delà des autorités administratives et militaires, les cellules régionales de coordination des actions à l'endroit des déplacés devraient intégrer certaines autorités traditionnelles et leaders communautaires afin de ne pas adresser uniquement les besoins (qui sont ponctuels) mais aussi les défis (qui s'inscrivent dans une temporalité plus longue).

Dans une région comme le Bounkani, une information mal donnée et mal perçue peut avoir de graves conséquences. De même, un défi perçu comme mineur, peut devenir source de violents conflits. Par conséquent, la synergie d'action et l'approche préventive doivent être une pratique quotidienne afin de réduire les risques. Une autre suggestion est de créer ou redynamiser les comités de veille et d'alerte au niveau de chaque village ayant accueilli des déplacés.

- **Renforcer la vigilance autour du secteur de l'élevage :**

Cette recherche soulève une préoccupation majeure partagée par les communautés : la région du Bounkani ayant enregistré par le passé plusieurs cas de saisie de bœufs, la vigilance sur le secteur de l'élevage doit être renforcée. A cet effet, de même qu'un mécanisme a été développé pour enregistrer les individus, il convient de mettre en place un mécanisme qui permette une meilleure traçabilité des éleveurs et de leurs cheptels. Un appui logistique et en ressources humaines pourrait être apporté aux structures techniques en charge du secteur de l'élevage afin de rassembler un maximum d'informations sur les cheptels de bœufs en provenance du Burkina Faso.

- **Redynamiser ou renforcer les mécanismes de partage d'informations entre les civils et les FDS tout en protégeant l'identité des informateurs.**

Avec l'arrivée des déplacés, il y a de fortes suspicions au sujet de personnes, notamment des jeunes, qui, bien qu'ayant trouvé refuge en Côte d'Ivoire, continuent de se rendre régulièrement dans les zones qu'ils disent avoir fui. Cette situation crée un fort sentiment de peur et de méfiance vis-à-vis des populations déplacées. Certaines autorités administratives craignent la constitution ou la reconstitution de cellules dormantes dans la région et ses environs. Les communautés estiment également que dans le contexte actuel, il convient d'ajuster les mécanismes de partage d'informations afin d'éviter que des cellules dormantes s'installent.

- **Renforcer la surveillance des frontières et le contrôle des demandeurs d'asile en mettant en place des centres d'enregistrement :**

Le défi pour le CNS est certes grand dans la mesure où un nombre important de déplacés n'entre pas par les postes frontaliers. Pour les communautés, dans le contexte sécuritaire actuel, le risque est encore grand de laisser des gens entrer, parfois avec une quantité importante de bagage dont on ignore le contenu, sans les contrôler. Les communautés invitent le CNS à trouver une alternative, car en même



temps qu'elles offrent l'hospitalité à des populations en détresse, elles espèrent ne pas se mettre en danger et mettre en danger leurs proches.

- **Outiller les CCM à la documentation des contextes :**

La subtilité du contexte actuel requiert une plus grande vigilance sur les dynamiques à l'œuvre et la mise en œuvre de réponses rapides. La contribution de tous les acteurs, civils comme militaires, est nécessaire. Peu ou pas du tout outillés à l'observation de tels contextes, les CCM des localités qui enregistrent de façon régulière l'arrivée de déplacés doivent recevoir des formations et les mécanismes de partage d'informations revus pour les adapter au contexte actuel et à ses possibles évolutions.

3.2 Pour le projet Résilience pour la Paix

- **Au niveau de la gestion des ressources naturelles**

Face à l'arrivée de plus en plus importante de cheptels de bœufs et aux défis que cela pose dans les villages des départements de Bouna et Doropo, R4P peut initier, avec les communautés d'accueil, la création d'association regroupant les propriétaires de bœufs par localité pour une meilleure régulation du secteur. Cette initiative doit impliquer les leaders communautaires, tous les propriétaires de bœufs ainsi que les tuteurs de ces derniers. Aussi, appuyer la construction de parc à bétail dans les villages pour le parcage des bœufs, peut être une alternative pour prévenir le problème de destruction de champ.

L'arrivée continue de populations, dont la durée de séjour reste méconnue, peut être l'opportunité d'engager la réflexion avec les communautés hôtes sur la nécessité de dédier des espaces à des utilisations spécifiques. Elles pourraient établir, de façon consensuelle, des plans de zonage en clarifiant les espaces sacrés et ceux pouvant être utilisés ainsi que les usages qui peuvent en être fait.

De manière à prévenir et réduire les conflits de dégâts de culture, le projet pourrait initier des actions pour renforcer le potentiel de production fourragère, à travers l'introduction d'espèces fourragères à haut rendement, d'en montrer la portée et la formation des acteurs. Cette activité pourrait constituer une alternative économique pour les jeunes. Ceux-ci, bien formés et encadrés, pourraient se constituer en petites unités de production. Plus, ils seraient en capacité de produire en grande quantité et de satisfaire une demande qui va croître au fur et à mesure que va s'approcher la saison sèche. Cela contribuerait également à faire baisser le risque de conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Dans ces localités, la question de l'eau se pose avec acuité, surtout au cours de la saison sèche. Pour prévenir les conflits d'usage, le projet pourrait susciter et accompagner la mise en place de Comités Villageois de Gestion des Ressources Naturelles dans les villages qui ont accueilli un nombre important de déplacés. Ces comités doivent permettre d'établir des règles consensuelles d'accès et d'usage des ressources naturelles adaptées à chaque localité.

Accompagner l'opération de sécurisation des terres en initiant un guichet unique du foncier, dans le département de Kong. De cette façon, disposant de leurs certificats fonciers, les communautés hôtes pourront établir, en toute légalité des contrats de location, à court, moyen ou long terme, sur leurs terres et les mettre à disposition des déplacés sans craindre d'en perdre le contrôle.

- **Au niveau du volet gouvernance**

La crise de chefferie que connaît certaines localités peut affecter leurs capacités à adresser les défis nouveaux posés par l'arrivée des déplacés. Ces communautés pourraient profiter de cette absence de cohésion pour remettre en cause des valeurs, règles, us, coutumes et principes fondamentaux comme c'est le cas à Bolé. A Tougbô, la crise de chefferie rend difficile la coordination des actions et des décisions. Quand bien même, Résilience pour la Paix n'est pas un projet de cohésion sociale, il convient, avec les autorités administratives, d'accompagner les leaders communautaires dans la mise en place d'un cadre de prise de décision inclusif.

Dans le cadre des activités du Comité de Dialogue Permanent (CDP), le projet pourrait initier, de façon symbolique, des journées d'accueil des déplacés qui impliqueraient les cadres.

Accompagner un partenariat entre les éleveurs et les agriculteurs pour la fabrication d'engrais organique pour les femmes qui sont en association.

- **Au niveau des médias**

En raison des risques perçus d'instrumentalisation politique de la situation des déplacés, il y a urgence à initier des campagnes d'informations, sensibilisation et de promotion du vivre ensemble dans les différentes langues locales, particulièrement dans le département de Kong

Communiquer sur la valeur ajoutée du parc à bétail en lien avec la cohésion communautaire afin de susciter une adhésion collective même dans les localités où le projet n'intervient pas.



Les communautés d'accueil sont dans un questionnement sur le canal a utilisé pour faire connaître aux nouveaux arrivant leurs interdits, les valeurs qui fondent la stabilité de leur village. La composante pourrait envoyer des experts afin de leur proposer des approches adaptées à chaque contexte.

Prévoir des journées culturelles dans les localités riveraines aux sites de transit et celles ayant reçu un nombre important de demandeurs d'asile. Ces journées culturelles doivent porter sur des thématiques précises telles que l'accès aux ressources naturelles.

3.3 Points d'entrée pour des actions : Que retenir et quoi faire dans les localités d'intervention du projet Résilience pour la Paix ?

Les besoins des communautés et les défis posés par l'arrivée des déplacés diffèrent d'une localité à une autre. En plus des actions citées ci-dessus, qui touchent à l'ensemble des localités ayant constitué des destinations privilégiées pour les demandeurs d'asile, d'autres actions spécifiques peuvent être menées dans les localités R4P.

A Tougbo et Doropo, dans la région du Bounkani, l'arrivée de déplacés se pose moins en termes de pression sur les ressources naturelles que de risques sanitaires, de pression sur les infrastructures socioéconomiques de base, de lutte autour des opportunités économiques existantes et de risque de développement de phénomènes sociaux qui touchent les enfants et les femmes. En effet, nombreuses sont les populations déplacées qui vivent dans des conditions insalubres, dans des maisons inachevées, sans latrine, exposées aux intempéries. Cela les expose davantage aux maladies péril fécale⁵³. Le risque est le même tous, qu'il s'agisse des populations d'accueil, de celles qui vivent dans ces maisons inachevées, ou qui sont accueillies par des ménages, dans la mesure où il y a une insuffisance des équipements sanitaires dans leurs lieux de résidence. Face à cette situation, le projet pourrait initier des campagnes de sensibilisation sur les risques liés au dépôt des selles dans la nature et faire un plaidoyer auprès de l'État ou d'autres organisations non gouvernementales pour la construction de latrines. Dans le cadre des activités communautaires visant à améliorer la qualité des rapports de cohabitation, avec l'appui du projet, les communautés pourraient s'organiser en vue de construire quelques latrines, en ciblant des habitations où un nombre important de déplacés est installé.

Face aux défis alimentaires, le projet pourrait, à travers ses composantes NRM et moyens de subsistances appuyer la

mise en place de champs collectifs en utilisant des variétés à fort rendement, peu exigeantes en engrais et à cycle court. Elle pourrait, susciter l'organisation des communautés d'accueil et celles déplacés en association afin de leur permettre de bénéficier d'appui.

Il a également été constaté parmi les déplacés, un nombre important de femmes et d'enfants venus sans chef de ménage. À Doropo, des femmes et des maitres coraniques sont arrivés avec des dizaines d'enfants qu'ils ont désormais à charge. Dans un environnement où les opportunités économiques sont assez restreintes, les chances pour ces femmes de trouver des activités qui génèrent les ressources pour prendre en charge autant d'enfants sont minimales. Le risque d'exposition de ces femmes à des violences est élevé. De plus, le risque de voir ces enfants livrés à eux-mêmes ou obligés de faire des métiers qui les exposent et les mettent en danger est très élevé. Le projet pourrait renforcer ses actions visant à prévenir les violences basées sur le genre et apporter une réponse durable à la question des enfants talibés à Doropo. Tout comme il a développé un programme entièrement dédié aux violences basées sur le genre, il pourrait développer un programme spécial pour travailler à adresser durablement ce phénomène qui touche les départements de Bouna, Doropo, Kong et Tengréla.

À Bouna, les ressentiments sont très forts et invitent à une prudence dans les interventions car celles-ci pourraient exacerber les lignes de tension existantes ou entacher la légitimité et l'impartialité du projet. L'arrivée de déplacés principalement Peulh a, en effet, intensifié les ressentiments des communautés Lobi vis-à-vis des communautés Koulango et Peulh au point où une partie de cette communauté s'est désolidarisée des actions de soutien. La stratégie serait donc de pouvoir mener des campagnes de sensibilisation ciblées en mettant en avant l'intérêt commun et les risques que la détérioration des rapports de collaboration pourrait constituer.

Dans le département de Kong, le défi est de pouvoir préparer les communautés hôtes à une installation durable des déplacés dans la mesure où les capacités d'accueil du site de transit ne peut pas permettre de prendre en charge tout le monde. Pour ce faire, en collaboration avec les autorités administratives et traditionnelles, le projet pourrait préparer des messages et organiser des campagnes de sensibilisation sur le vivre ensemble, avec le foncier comme facteur de rapprochement et de développement. Ainsi, une installation durable sous-entend la possibilité pour les nouveaux arrivants de pouvoir mener des activités et participer au développement socioéconomique de la localité d'accueil. À l'instar

⁵³ Le péril fécal correspond au risque de contamination par des micro-organismes fécaux (présents dans les selles) responsables d'infection et/ou résistants aux antibiotiques.



du plaidoyer qui est fait pour obtenir des parcelles de terre aux femmes, le projet, en collaboration avec son réseau de personnes ressources pourrait faire un plaidoyer auprès des chefs de village et chefs de terre de Sikolo, Sahandalla afin que des parcelles de terre soient octroyées aux demandeurs d'asile pour leurs activités. En dehors de quelques localités dans lesquelles le projet n'intervient pas, l'avantage dans cette partie du pays est que les déplacés se sont installés à

petite échelle dans les villages et campements. Plutôt que de les laisser se disperser dans l'espace, ce qui rendrait difficile le contrôle sur leurs activités, les autorités et chefs de grandes familles pourraient définir un endroit précis, qu'ils pourraient délimiter, morceler et attribuer à ceux qui font des demandes de parcelles pour l'agriculture. En outre, à Lêgba, un campement dépendant du village de Sahandalla, le projet pourrait appuyer la réhabilitation d'une pompe hydraulique.



Hangar de revendeur d'essence à Notadouo (Préfecture de Bouna)



Ce produit de recherche a été rendu possible grâce au soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), dans le cadre de l'accord de coopération de l'USAID n° 72062421CA00002. Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).
Abidjan Cocody 2 Plateaux ENA St Jacques

ISBN 978-1-964458-03-8

